

SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

**Plan d'études
Guide de l'étudiant
Catalogue des cours**

1990 - 1991

SE RENSEIGNER OU ET QUAND

SECRETARIAT DES ETUDIANTS (Bureaux 350 et 351)

Réception : lundi

14h00 à 18h30

mardi, mercredi et vendredi

09h00 à 11h30

jeudi

09h00 à 16h30

Durant les vacances universitaires, les permanences du lundi de 16h30 à 18h30 et jeudi de 11h30 à 14h00 ne sont pas assurées.

PRESIDENTE DE LA SECTION (bureau 355)

Réception : sur rendez-vous pris au secrétariat (bureau 354)

CONSEILLERE AUX ETUDES ET PRESIDENTE DES COMMISSIONS

DES EQUIVALENCES ET DES STAGES (bureau 349)

Réception : du mardi au vendredi

09h30 à 11h30

ou sur rendez-vous

A D E S E

Pas de réception, mais une boîte aux lettres à disposition au 3ème étage, UNI-DUFOUR

**Plan d'études
Guide de l'étudiant
Catalogue des cours**

D A T E S A R E T E N I R

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 1990-1991

Début des cours :

22 octobre 1990

Fin des cours :

29 juin 1991

Vacances universitaires :

Noël / Nouvel An

22.12.90-14.01.91

Pâques

11.03.91-15.04.91

Sessions d'examens :

08.10.90-20.10.90

11.03.91-23.03.91

01.07.91-13.07.91

CALENDRIER DE LA SECTION 90-91

Demande d'équivalences :

jusqu'au 30 septembre 90

Inscription aux cours :

05.11.90-09.11.90

Désinscriptions :

01.02.91-28.02.91

Demande d'une année de congé :

jusqu'au 15 septembre 90

Collège des Docteurs :

21 novembre 90

20 février et 22 mai 91

TABLE DES MATIERES

I.	LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS	1
II.	GUIDE DE L'ETUDIANT	9
1.	Renseignements généraux	9
2.	Immatriculation	9
3.	Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité ou de baccalauréat	10
4.	Equivalences	10
5.	Etudiants non francophones	10
6.	Le système des unités de valeur capitalisables	11
7.	Information-orientation	11
8.	Inscription aux cours	11
9.	Evaluation - désinscription de cours	12
10.	Echecs	12
11.	Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1990-91	12
12.	Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation	13
13.	Auditeurs	13
III.	PLAN D'ETUDES	14
1.	Licence en Sciences de l'éducation	14
2.	Diplômes post-licence	24
A.	Certificat de formation continue	24
B.	Diplôme d'études supérieures (DES)	25
3.	Doctorat	26
4.	Certificat de formation continue pour formateurs d'adultes (CEFA)	26
4.	Cours destinés aux candidats à l'enseignement primaire (Divisions élémentaire et moyenne)	27
5.	Cours destinés aux enseignants et aux cadres de l'enseignement secondaire	28
IV.	CATALOGUE DES COURS	29
V.	CODE D'ETHIQUE	

I. LISTE DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS

Présidente de la section :
Mme Laurence RIEBEN, professeur ordinaire (355), int. 7672 et
(316), int. 7620

Président de la Commission du Plan d'Etudes :
M. Michael HUBERMAN, professeur ordinaire (320), int. 7617

Présidente du Collège des Docteurs :
Mme Mireille CIFALI, professeur adjoint (301), int. 7195

Conseillère aux études et Présidente des Commissions
des Equivalences et des Stages :
Mme Janine BERBERAT (349), int. 7674

Secrétariat :
Mme Françoise MONIGHETTI (350), int. 7612
M. Claude DROZ (351), int. 7207
Mme Anne ISCHER (352), int. 7655
Mme Claudine POUPENEY (353), int. 7670
Mme Claire PALANDELLA (353), int. 7670
Mme Adriana RICCIATO (354), int. 7671

Secrétariat des étudiants
Secrétariat de section
Secrétariat de la présidence

Tous les numéros internes peuvent être appelés directement au moyen
du préfixe 705 (ex : 705.7612)

Corps enseignant :

Mme Linda ALLAL, professeur ordinaire (18 Acacias, 108), int. 7735
Assistantes : Mme Yviane Michel, Mme Micheline Perrin, Mme Isabelle
Sehl, Mme Anne Stahl-Thuriaux

M. Edouard BAYER, professeur ordinaire (345), int. 7663 et
(18 Acacias, 109), int. 7676
Assistante : Mme Gila Zoutter

Mme Marie-Josèphe BESSON, collaboratrice scientifique (18 Acacias,
105), int. 7793

M. Alex BLANCHET, chargé de cours suppl. (316), int. 7620

M. Jean-Paul BRONCKART, professeur ordinaire (en congé sabbatique au
semestre d'hiver 1990-91), (18 Acacias, 106), int. 7622 et
(303), int. 7791
Assistants : M. Joaquim Dolz-Mestre, Mme Itziar Giger, Mme Merce
Pujol-Berche.

M. Jean BRUN, maître d'enseignement et de recherche (313), int. 7731

M. Frédi BÜCHEL, professeur ordinaire (UNI-Bastions, 0104),
int. 7687

Assistants : Mme Corinne Gachet, M. Rafael Nunez, Mme Ursula Scharnhorst

M. François BUGNIET, maître assistant (320), int. 7617

M. Michel CARTON, chargé d'enseignement (310), int. 7732
Assistante : Mme Anne Stahl-Thuriaux

Mme Martine CHAPONNIERE, chargée d'enseignement (2 Candolle, 101),
int. 7045
Assistante : Mme Malika Belkaid

Mme Nanine CHARBONNEL, chargée de cours (2 Candolle, 112), int. 7047

Mme Gisela CHATELANAT, maître d'enseignement et de recherche (358), int. 7208
Assistante : Mme Kathleen Rankin

M. Jean-Louis CHISSL, chargé de cours suppl. (18 Acacias, 106),
int. 7622

Mme Mireille CIFALI, professeur adjoint (301), int. 7195
Assistants : M. Mario Castiglione, Mme Rita Hofstetter, Mme Minette Lugon

M. Pierre DASEN, professeur ordinaire (311b), int. 7733
Assistants : M. José Marin Gonzales, Mme Marie-Thérèse Lévy

M. Pierre DOMINICE, professeur ordinaire (2 Candolle, 103),
int. 7673 (détaché à mi-temps comme délégué du Rectorat à la formation continue)
Assistants : M. Jean-Michel Baudouin, M. Matthias FINGER,
Mme Laurence Turkal

M. Matthias FINGER, maître assistant (2 Candolle, 103), int. 7673
(en congé en 1990-1991)

M. Pierre FURTER, professeur ordinaire (309), int. 7709
Assistants : Mme Véronique Beer, Mme Soledad Maldonado, M. Gérard Perroulaz

M. André GIORDAN, professeur ordinaire (314), int. 7754
Assistants : M. Bernard Chablot, Mme Mireille Lintz, Mme Anne Oberlin, M. Jean-Luc Zimmermann, Mme Marie-Louise Zimmermann

M. Daniel HAMELINE, professeur ordinaire (2 Candolle, 112), int. 7047
Assistants : M. Jürgen Helmchen, Mme Michèle Schärer

M. Siegfried HANHART, maître d'enseignement et de recherche (308),
int. 7730

Assistants : Mme Véronique Beer, M. Gérard Perroulaz

Mme Dagmar HEXEL, chargée d'enseignement (304), int. 7795

M. Michael HUBERMAN, professeur ordinaire (320), int. 7617
Assistants : M. François Bugniel, Mme Monica Gather-Thurler, Mme Jacqueline Jaccard, Mme Michèle Roulet, Mme Etienne Vellas

M. Walo HUTMACHER, chargé de cours (311a), int. 7753
Assistante : Mme Brigitte Birchmeier

Mme Christine JOSSO, maître d'enseignement et de recherche (2 Candolle, 103), int. 7673

M. Michel KOSTECKI, chargé de cours (308), int. 7730

Mme Cléopâtre MONTANDON, chargée de cours (18 Acacias, 110), int. 7046

M. Pier Angelo NERI, chargé d'enseignement (2 Candolle, 102a), int. 7792

M. Harry OSSER, professeur invité (BIE, 15 Morillons, 1209 GENEVE, Tél. 798 14 55)

Mme Liliane PALANDELLA, collaboratrice scientifique (352), int. 7655

M. Philippe PERRENOUD, chargé de cours (18 Acacias, 110), int. 7046

M. Didier PINGEON, chargé d'enseignement (317), int. 7755
Assistants : M. Philippe Beuret, M. Mario Castiglione

M. Gianreto PINI, chargé d'enseignement (22 Mail, 715), int. 7669

M. Claude PIRON, chargé d'enseignement (304), int. 7795

M. Edo POGLIA, chargé de cours (311b), int. 7733
Assistante : Mme Marie-Claire Caloz-Tschopp

Mme Rosette POLETTI, chargée de cours (2 Candolle, 102b), int. 7675

M. Philippe POUSSIÈRE, chargé d'enseignement (2 Candolle 101), int. 7045
Assistante : Mme Gisèle Gatherat

Mme Micheline REY-VON ALLMEN, chargée de cours (311b), int. 7733
Assistante : Mme Marie-Claire Caloz-Tschopp

Mme Teresinha REY-PINTO, chargée d'enseignement (318), int. 7619

Mme Laurence RIEBEN, professeur ordinaire (355), int. 7672 et (316), int. 7620
Assistanter : Mme Nilima Changakoti, Mme Christiane Perregaux

Mme Madelon SAADA-ROBERT, maître d'enseignement et de recherche (315), int. 7728 et (18 Acacias, 107), int. 7735

M. Bernard SCHNEIDER, chargé d'enseignement (2 Candolle, 102b), int. 7675

M. Bernard SCHNEUWLY, maître d'enseignement et de recherche (18 Acacias, 104), int. 7793 et (303), int. 7791
Assistanter : Mme Sandra Canelas-Trevisi, Mme Marie-Claude Rosat

Mme Marie-Luisa SCHUBAUER-LEONI, chargée de cours (312), int. 7729

Mme Marie-Noëlle SCHURMANS, chargée d'enseignement (311a), int. 7753

M. Johnny STROUMZA, chargé d'enseignement (2 Candolle, 102b), int. 7675

Assistanter : Mme Christine Bourdet, Mme Henriette Lerch, Mme Bernadette Morand

M. Louis VANEY, chargé d'enseignement (318), int. 7619
Assistanter : Mme Monique Rakotoarimanana

M. Michel VUILLE, chargé de cours (317), int. 7755
Assistanter : Mme Joëlle Libois

M. Pierre-Henri ZOLLER, chargé d'enseignement (2 Candolle, 101), int. 7796
Assistant : M. Jacques Ibanez Bueno

Enseignants non rattachés à la Section offrant des cours figurant dans le plan d'études des Sciences de l'éducation

M. Daniel COSTE, professeur ordinaire, Ecole de Langue et de Civilisation françaises

M. Wilhelm DOISE, professeur ordinaire, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation

M. Roger GIROD, professeur ordinaire, Faculté des Sciences économiques et sociales, Dpt de sociologie

M. Gérald GOY, professeur ordinaire, Faculté des Sciences (Observatoire de Sauverny)

M. Jean KELLERHALS, professeur ordinaire, Faculté des Sciences économiques et sociales, Dpt de sociologie

M. Patrick MENDELSON, professeur suppléant, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation (UNI-Bastions, 017), int. 7485

Mme Renate OPPIKOFER, chargée d'enseignement, Ecole de psychomotricité rattachée à la FPSE
M. Jean-Claude PONT, professeur ordinaire, Faculté des Sciences

M. Luis-Jorge PRIETO, professeur ordinaire, Faculté des Lettres, Dpt de linguistique générale

Mme Rose-Marie SCHNYDRIG, chargée d'enseignement, Ecole de psychomotricité rattachée à la FPSE

Autres postes (sauf assistants) rémunérés sur le FNRS et autres fonds

M. François CONNE, maître assistant (équipe de M. Jean Brun) (313), int. 7731

R E M A R Q U E

L'enregistrement des membres du corps enseignant pour le programme des cours étant terminé le 30 juin, certains membres du corps enseignant figurent dans ce programme sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

S U B D I V I S I O N S

Subdivision DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION
DES SYSTEMES DE FORMATION

Responsable : M. Pierre Furter

Membres réguliers : Mme Véronique Beer
Mme Brigitte Birchmeier
Mme Marie-Claire Caloz-Tschopp
M. Michel Carton
M. Pierre Dasen
M. Pierre Furter
M. Siegfried Hanhart
M. Walo Hutmacher
M. Michel Kostecki
Mme Marie-Thérèse Lévy
Mme Soledad Maldonado
M. José Marin Gonzales
M. Gérard Perroulaz
M. Edo Poglia
Mme Micheline Rey-von Allmen
Mme Marie-Noëlle Schurmans
Mme Anne Stahl-Thuriaux
Membres associés : Mme Liliane Palandella
M. Johnny Stroumza
M. Pierre-Henri Zoller

Subdivision DIDACTIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES

Responsables : Mme Mireille Cifali et M. Jean-Paul Bronckart

Membres réguliers : Mme Marie-Josèphe Besson
M. Jean-Paul Bronckart
M. Jean Brun
Mme Sandra Canelas-Trevisi
M. Mario Castiglione
M. Bernard Chablotz
M. Jean-Louis Chiss
Mme Mireille Cifali
M. François Conne
M. Joaquim Dolz-Mestre
Mme Itziar Giger
M. André Giordan
Mme Rita Hofstetter
Mme Mireille Lintz
Mme Minette Lugon
Mme Anne Oberlin
Mme Mercé Pujol-Berche
Mme Marie-Claude Rosat
M. Bernard Schneuwly
Mme Maria-Louisa Schubauer-Leoni
Mme Marie-Louise Zimmermann

Membres associés : M. Jean-Luc Zimmermann
Mme Linda Allal
M. Edouard Bayer
M. Gérald Goy
Mme Liliane Palandella
M. Didier Pingeon
M. Philippe Poussiére

Subdivision EDUCATION DES ADULTES

Responsable : M. Daniel Hameline

Membres réguliers : M. Jean-Michel Baudouin
Mme Malika Belkaid
Mme Christine Bourdet
Mme Martine Chaponnier
Mme Nanine Charbonnel
M. Pierre Dominicé
M. Matthias Finger
Mme Gisèle Gatherat
M. Daniel Hameline
M. Jürgen Helmchen
M. Jacques Ibanez Bueno
Mme Christine Josso
Mme Henriette Lerch
Mme Bernadette Morand
M. Pier Angelo Neri
Mme Rosette Poletti
M. Philippe Poussiére
Mme Michèle Schärer
M. Bernard Schneider
M. Johnny Stroumza
Mme Laurence Turkal
M. Pierre-Henri Zoller
Membres associés : M. Michel Carton

Subdivision EDUCATION SPECIALE

Responsable : M. Didier Pingeon

Membres réguliers : M. Philippe Beuret
M. Frédi Büchel
M. Mario Castiglione
Mme Gisela Chatelanat
Mme Corinne Gachet
Mme Joëlle Libois
M. Rafael Nunez
M. Didier Pingeon
Mme Monique Rakotoarimanana
Mme Kathleen Rankin
Mme Teresinha Rey-Pinto
Mme Ursula Scharnhorst
M. Louis Vaney

M. Michel Vuille
Membres associés : Mme Renate Oppikofer
Mme Rose-Marie Schnydrig

Subdivision THEORIES ET PRATIQUES DE L'EDUCATION SCOLAIRE

Responsables : Mmes Linda Allal et Cléopâtre Montandon

Membres réguliers : Mme Linda Allal
M. Edouard Bayer
M. Alex Blanchet
M. François Bugniet
Mme Nilima Changakoti
Mme Monica Gather-Thurler
Mme Dagmar Hexel
M. Michael Huberman
Mme Jacqueline Jaccard
Mme Yviane Michel
Mme Cléopâtre Montandon
Mme Christiane Perregaux
M. Philippe Perrenoud
Mme Micheline Perrin
M. Gianreto Pini
M. Claude Piron
Mme Laurence Rieben
Mme Michèle Roulet
Mme Madelon Saada-Robert
Mme Isabelle Sehl
Mme Anne Stahl-Thuriaux
Mme Etienne Vellas
Mme Gila Zoutter
Membres associés :
M. Pierre Dominicé
M. Jean Kellerhals
M. Patrick Mendelsohn
Mme Liliane Palandella

II. GUIDE DE L'ÉTUDIANT

1. Renseignements généraux

Conseillère aux études

Mme Janine Berberat (bur. 349). Heures de réception : du mardi au vendredi de 09h30 à 11h30 ou sur rendez-vous.

Secrétariat des étudiants

Mme Françoise Monighetti (bur. 350) et M. Claude Droz (bur. 351). Heures de réception : le lundi de 14h à 18h30, les mardi, mercredi, vendredi de 9h. à 11h30 et le jeudi de 9h. à 16h30. Les permanences des lundi 16h30-18h30 et jeudi 11h30-14h00 ne sont pas assurées durant les vacances universitaires.

Horaires de réception des professeurs de la section
Date et lieu seront affichés au début du semestre.

Bourses

Service social, rue de Candolle 4, Tél. 705 77 79.

Allocations d'études

Service des allocations d'études, rue A.-Lachenal 6, Tél. 735 07 11.

Office d'orientation universitaire

Rue Prévost-Martin 6, Tél. 20 86 55.

Logement

Bureau du logement de l'Université, rue Hugo-de-Senger 2, Tél. 705 77 20.

D'autres détails concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles concernant les étudiants étrangers, sont précisés dans les Conditions d'immatriculation et le Guide de l'étudiant de l'Université de Genève, remis par le Secrétariat central de l'Université (UNI-DUFOUR, bureaux 216-219).

2. Immatriculation

- a) Maturité, baccalauréat, ou titre jugé équivalent par l'Université.
 - Les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen demandé par l'Université.
 - L'enseignement étant donné en français, l'Université demande à tous les étudiants étrangers dont la langue maternelle n'est pas le français de subir un examen de français avant

leur immatriculation définitive (pour les cours de français, voir détails point 5).

b) Diplômes tels que :

- Diplôme d'école normale primaire
- Diplôme d'ingénieur délivré par l'Ecole supérieure technique de Genève, le Technicum du soir de Genève, l'Ecole d'horticulture de Jussy ou le Technicum de Lugano
- Diplôme d'ingénieur technique délivré par un autre canton suisse.

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.

Les demandes d'immatriculation doivent être présentées par écrit au Secrétariat central de l'Université Service des immatriculations CH - 1211 Genève 4 du 1er mai au 31 juillet.

Les enseignants titulaires d'un brevet genevois doivent se réinscrire auprès du Secrétariat central des étudiants de l'Université.

3. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité ou de baccalauréat

Les demandes sont à adresser au Secrétariat central de l'Université, Service des immatriculations, 1211 Genève 4, du 15 novembre au 15 janvier précédent la rentrée universitaire.

4. Equivalences

Des équivalences peuvent être demandées à la Commission d'équivalences de la section des Sciences de l'éducation :

- pour des cours et séminaires, universitaires ou non, ayant été suivis et validés antérieurement, s'ils sont comparables, en contenu et en durée, aux cours proposés par le plan d'études de la section;
- pour une pratique pédagogique antérieure.

Le formulaire pour faire la demande d'équivalences peut être obtenu au Secrétariat central des étudiants (bureaux 216-219, UNI-DUFOUR). La demande doit parvenir à la Commission d'équivalences jusqu'au 30 septembre.

5. Etudiants non francophones

L'Ecole de langue et de civilisation françaises propose des "cours libres" aux étudiants qui souhaitent améliorer leur connaissance du

français, à raison de quelques heures par semaine (renseignements au Secrétariat de l'Ecole, UNI-BASTIONS, salle B004).

6. Le système des unités de valeur capitalisables

La formation est organisée selon un système d'unités de valeur capitalisables (UV). Un cours vaut 1 UV. Les UV doivent être acquises :

- a) à raison de 1 au minimum, sans compter les 2 UV de stage, et de 9 au maximum (y compris les 2 UV de stage) par année d'études;
- b) en totalité, dans les délais prescrits par le règlement d'études auquel l'étudiant est soumis.

7. Information-orientation

- a) Des descriptifs des cours (mentionnant mode d'organisation et d'animation, mode d'évaluation) sont à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire. Les classeurs peuvent être consultés à la bibliothèque, au Secrétariat des étudiants et chez la conseillère aux études.
- b) Durant la semaine de la rentrée, chaque enseignant consacre la première heure de son enseignement à l'information concernant son cours. Cette information est répétée durant la deuxième heure, de manière à permettre aux étudiants de se documenter à propos de cours dont les horaires se chevauchent.
- c) La conseillère aux études reçoit individuellement les étudiants qui souhaitent des conseils ou de l'aide pour établir leur programme d'études.

8. Inscription aux cours

Au début de l'année académique, l'étudiant fait enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre en 1990-91. Il procède en deux temps :

- il choisit ses cours (en tenant compte des exigences de son plan d'études) durant la période du 22 au 26 octobre 1990.
- Il fait enregistrer, personnellement, auprès du Secrétariat des étudiants son choix de cours durant la semaine du 5 au 9 novembre 1990.

Les cours sont enregistrés sur une fiche au nom de l'étudiant, qui restera dans son dossier, et sur laquelle les UV seront "comptabilisées" au fur et à mesure de leur obtention.

Pour les cours pris hors section, les projets indépendants et les stages de formation, les formulaires ad hoc doivent être présentés dûment remplis et signés par l'enseignant au moment de l'inscription.

9. Evaluation - désinscription de cours

- a) L'inscription à l'évaluation est automatique et se fait sur la base de la liste d'inscription aux cours.

EXCEPTION : L'étudiant a fait une démarche de désinscription de cours afin de le supprimer de son programme.

Il remplit le formulaire ad hoc et le dépose au secrétariat des étudiants durant le mois de février 1991. Au-delà du 28 février, tout cours non annulé est soumis à évaluation.

Remarque : il est évident que l'étudiant ne peut faire annuler la totalité des cours auxquels il est inscrit (voir point 6.a).

b) Pour chaque évaluation, l'étudiant a droit à deux essais. Ces deux essais peuvent avoir lieu, sauf pour les modalités particulières d'évaluation, lors de trois sessions : juillet, octobre et mars. L'étudiant a donc tout intérêt à se présenter pour la première fois aux sessions de juillet ou d'octobre pour s'assurer la possibilité d'une deuxième passation.

c) Une évaluation non passée à une session d'examens est considérée comme étant reportée à la session suivante. Pour toutes les modalités d'évaluation, l'étudiant se conforme aux dispositions écrites fournies par l'enseignant (descriptifs à disposition dans les classeurs à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants et chez la conseillère aux études).

10. Echecs

Si une UV n'est pas acquise selon les modalités d'évaluation prévues pour un cours, le résultat final est un échec. Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec :

- il ne se présente pas aux évaluations prévues;
- n'ayant pas obtenu l'UV lors d'une première évaluation, il ne se présente pas à une deuxième évaluation;
- il n'obtient pas l'UV à la suite de deux évaluations.

En cas de maladie ou d'accident, le certificat médical doit être donné au secrétariat des étudiants dans un délai de cinq jours.

11. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1990-91

- a) L'étudiant qui désire interrompre momentanément ses études doit adresser une demande de congé au doyen de la faculté sur formulaire ad hoc, un mois avant le début du semestre.

L'étudiant en congé ne peut pas passer d'examens. Il ne paie que les taxes forfaitaires de Fr. 55.-.

- b) L'étudiant qui désire obtenir le statut "sans cours ni exercice" doit faire viser sa formule d'inscription par le secrétariat des étudiants dans le délai figurant sur la feuille de paiement des taxes.
Il a le droit de se présenter aux examens et ne paie que les taxes forfaitaires de Fr. 55.-.

12. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation

- a) La licence en Sciences de l'éducation, sans spécialisation.
- b) Le certificat de formation continue, avec mention; il offre cinq possibilités :
 - Développement et planification des systèmes de formation;
 - Didactiques et pratiques éducatives;
 - Education des adultes;
 - Education spéciale;
 - Théories et pratiques de l'éducation scolaire.
- c) Le certificat de formation continue pour formateurs d'adultes (CEFA).
- d) Le diplôme d'études supérieures - mention recherche
- e) Le doctorat en Sciences de l'éducation.

13. Auditeurs

Les personnes souhaitant suivre quelques cours en qualité d'auditeur sont priées de les inscrire directement au Secrétariat central des étudiants durant le mois de novembre (bur. 216-219).

Les enseignements suivis et acquis en qualité d'auditeur ne sont pas pris en considération comme équivalences dans le cas d'une immatrication comme étudiant régulier visant l'obtention d'un diplôme dans la section des Sciences de l'éducation.

Tous les formulaires et règlements d'études sont à retirer, en temps voulu, au secrétariat des étudiants.

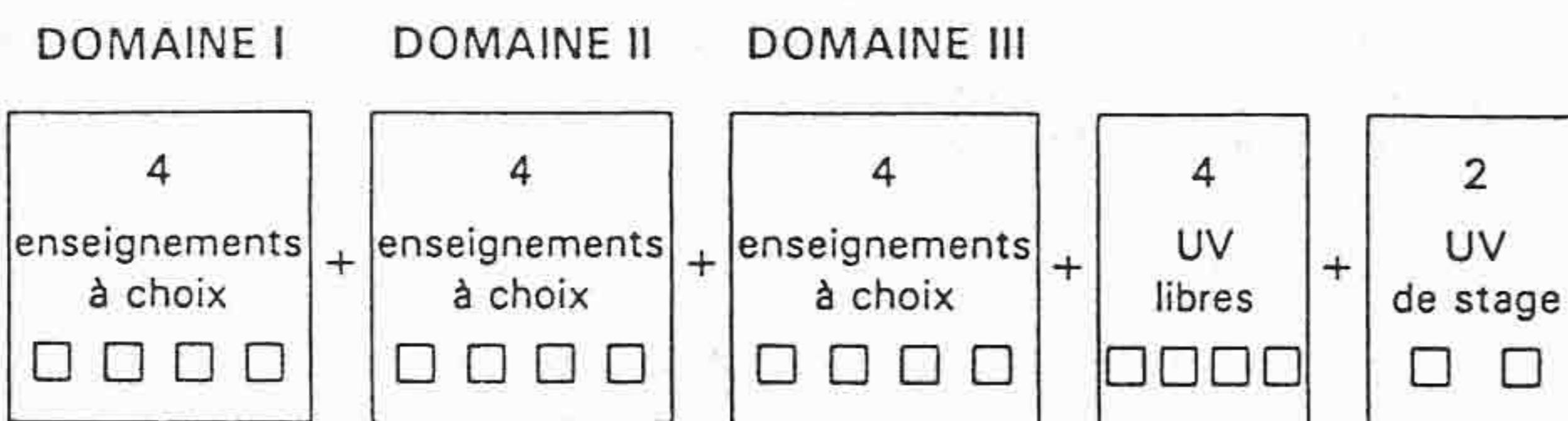
III. PLAN D'ÉTUDES

1. LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

I. ORGANISATION DES ETUDES

Les études de licence sont organisées en deux cycles comportant respectivement 18 UV (premier cycle) et 14 UV (deuxième cycle). Les 32 UV de la licence en Sciences de l'éducation se répartissent de la manière suivante :

PREMIER CYCLE: 18 UNITES DE VALEUR



Les cours se répartissent en trois domaines de premier cycle:

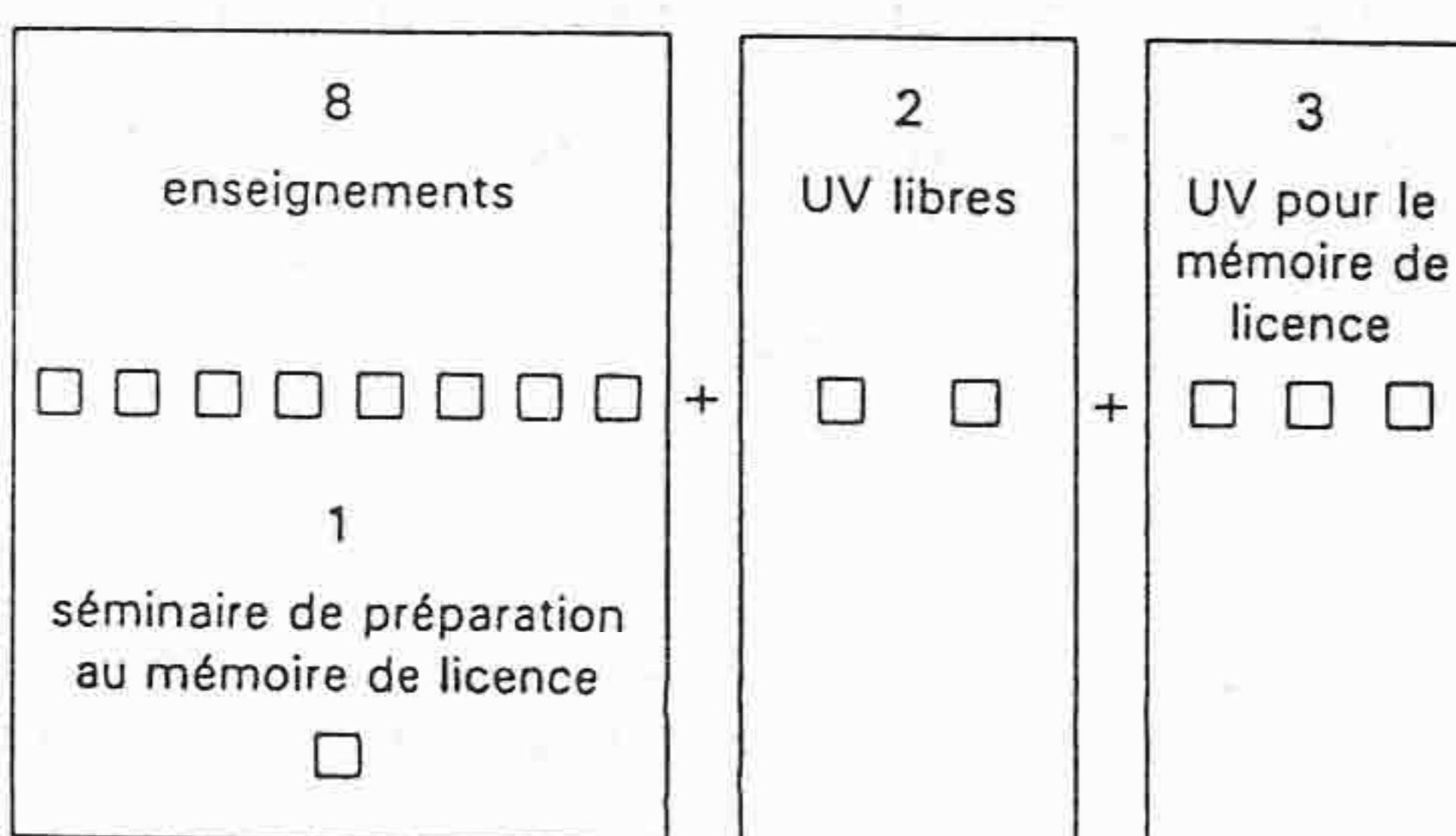
Domaine I : Introduction aux sciences de l'éducation.

Domaine II : Etude des processus de formation.

Domaine III : Etude des systèmes de formation.

DEUXIÈME CYCLE: 14 UNITES DE VALEUR

1 certificat à choix (A, B, C, D ou E)



Et dans cinq certificats de deuxième cycle :

Certificat A : Développement et planification des systèmes de formation.

Certificat B : Didactiques et pratiques éducatives.

Certificat C : Education des adultes.

Certificat D : Education spéciale.

Certificat E : Théories et pratiques de l'éducation scolaire.

1. STAGE

Premier cycle :

Les étudiants qui s'inscrivent à la licence sans avoir de pratique éducative ont l'obligation de faire un stage de sensibilisation qui vaut 2 UV. Le total d'heures requis est de 250.

Pour le choix des stages et les détails pratiques, les étudiants prennent contact avec le secrétariat des étudiants dès le début de la première année d'études. Un règlement interne des stages est à disposition.

Deuxième cycle :

Les étudiants inscrits au 2e cycle de la licence ont la possibilité d'acquérir une unité de valeur d'enseignement en effectuant un stage de formation assorti d'un rapport soumis à une évaluation. Le total d'heures requis est de 125.

Pour obtenir l'information concernant les modalités d'organisation du stage, les étudiants intéressés peuvent prendre contact avec le responsable des stages de la subdivision qui les concerne.

2. COURS

Chaque unité de valeur d'enseignement correspond à 2 heures hebdomadaires d'enseignement par année (cours, séminaires, travaux pratiques), sanctionnées par une évaluation.

La liste des cours offerts est à consulter sous point IV.

Répartition des cours

Les cours se répartissent en trois domaines de premier cycle :

Domaine I : Introduction aux sciences de l'éducation

Domaine II : Etude des processus de formation

Domaine III : Etude des systèmes de formation

Et dans cinq certificats de deuxième cycle :

Certificat A : Développement et planification des systèmes de formation

Certificat B : Didactiques et pratiques éducatives

Certificat C : Education des adultes

Certificat D : Education spéciale

Certificat E : Théories et pratiques de l'éducation scolaire

Comment faire son programme de cours

Premier cycle

- Pour chacun des trois domaines, l'étudiant doit acquérir 4 UV choisies dans la liste des enseignements proposés.

- Les enseignements à suivre pour les 4 UV libres de premier cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (premier cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève.

- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises sous forme de projets indépendants. Les projets indépendants consistent en travaux réalisés sous la direction d'un enseignant de la section à l'exclusion des assistants.
- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises par l'exercice d'activités professionnelles dans un domaine de l'éducation. 1 UV de cette nature s'acquiert soit par une année d'activité à plein temps, soit par deux années d'activité à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps.

Deuxième cycle

- L'étudiant s'inscrit à l'un des cinq certificats. Les certificats de deuxième cycle sont directement gérés par les subdivisions qui dispensent les enseignements principaux. Les modalités à suivre concernant les pré-requis, ainsi que le plan d'études figurent après les listes de cours de deuxième cycle (point IV).
- Les enseignements à suivre pour l'obtention des 2 UV libres de deuxième cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (deuxième cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève.
- Ces UV libres de deuxième cycle peuvent être acquises sous forme de projets indépendants.

3. MEMOIRE DE LICENCE

Le règlement concernant le mémoire de licence peut être obtenu au secrétariat des étudiants.

II. DUREE

La durée des études pour l'obtention de la licence est de huit semestres au minimum, seize semestres au maximum (équivalences comprises). Au-delà de huit semestres, le candidat qui n'a pas terminé le premier cycle est éliminé de la section. L'étudiant peut s'inscrire au deuxième cycle au plus tôt quatre semestres après le début de ses études, pour autant qu'il ait achevé le premier cycle ou qu'il l'achève parallèlement à l'inscription des premières UV de deuxième cycle. Une dérogation pourra être accordée aux étudiants ayant bénéficié d'équivalences pour les unités d'enseignement de premier cycle.

Les étudiants qui travaillent à 100% durant une partie ou la totalité de leur formation universitaire peuvent obtenir une prolongation de leur délai d'études. La conseillère aux études les renseignera sur les conditions et les modalités d'octroi.

III. ECHÉCS

Trois échecs sont admis dans le cadre des 16 UV d'enseignement requises au premier cycle et deux échecs sont admis dans le cadre des certificats de deuxième cycle.

Un échec supplémentaire entraîne l'élimination de l'étudiant, de même qu'un échec relatif au mémoire de licence.

IV. LISTE DES COURS

Remarque : les cours en gras et marqués d'un astérisque ne seront pas donnés en 90-91.

1. LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

P R E M I E R C Y C L E

DOMAINE I - Introduction aux Sciences de l'éducation

- | | |
|---|-----------------|
| *I 1 1 Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche | Bayer |
| I 1 2 Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation | Bayer |
| I 2 Théories du langage et éducation | Bronckart/Chiss |
| I 3 Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes | Chaponnière |
| I 4 Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité | Hameline |
| I 6 Pédagogie générale | Huberman |
| I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation | Dasen |
| I 9 Biologie et éducation | Giordan |
| *I 10 Education relative à l'environnement | Giordan |
| I 11 Psychologie du développement cognitif, apprentissage et éducation mathématique | Brun |

DOMAINE II - Etude des processus de formation

- | | |
|---|----------|
| II 1 Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation | Allal |
| II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives | Cifali |
| II 3 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes | Dominicé |

II 5	La relation pédagogique dans les groupes de formation	Poussière	A 99	Séminaire de préparation au mémoire	Schurmans			
*II 6	Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées	Büchel	B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Schubauer-L.			
II 7	Développement de l'enfant et processus d'apprentissage	Rieben/ Blanchet	B 16	Didactique des langues étrangères	Coste			
II 8	Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales	Schubauer-L.	C 8	Formation et médias : déterminants sociaux de la communication	Zoller			
II 9	Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale	Büchel	C 12	Formation professionnelle continue : analyse de la relation nouvelles technologies - organisation du travail - formation. Etudes de cas en Suisse et à l'étranger	Stroumza/ Schneider			
DOMAINE III - Etude des systèmes de formation								
III 1	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives	Carton	D 6	Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs	Pingeon			
III 2	Education comparée : introduction à une méthode contextuelle	Furter	D 11	Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales	Vuille			
III 3	Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation	Hanhart	E 3	Les partenaires de l'éducation : relations famille-école	Kellerhals/ Montandon			
III 4	Education et société : approche sociologique et historique	Hutmacher	E 6	Evaluation des réformes et innovations scolaires	Allal			
III 5	Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse	Poglia	E 9	Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation	Pini			
*III 6	Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé	Poletti	K 3	Sémiologie de la communication	Prieto			
III 7	Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes	Stroumza	K 4	Sociologie de l'éducation	Girod			
III 8	Conditions handicapantes et intégration	Vaney	CERTIFICAT B - Didactiques et pratiques éducatives					
DEUXIEME CYCLE								
CERTIFICAT A - Développement et planification des systèmes de formation								
A 1	Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations	Carton	*B 1	Didactique de la langue : initiation	Bronckart/ Besson			
A 2	Migration et formation	Rey-von Allmen	B 2	Didactique de la langue : séminaire de recherche	Bronckart/ Schneuwly			
*A 3	Ecole et participation	Carton	*B 3	Didactique des mathématiques : analyse didactique des tâches scolaires, des procédures et des représentations	Brun			
A 4	Planification de l'éducation	Hanhart	B 4	Séminaire de recherche en didactique des mathématiques	Brun			
A 5	Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique	Furter	B 5	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali			
A 6	Education comparée : la problématique régionale	Furter	B 6	Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali			
A 7	Education et politiques économiques	Kostecki	B 9	Didactique et épistémologie des sciences : initiation	Giordan			
A 8	Approches interculturelles en éducation et en psychologie	Dasen	*B 10	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	Giordan			
A 9	Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse	Schurmans	B 12	Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation	Goy			
A 10	Education informelle et scolarisation	Dasen	B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Schubauer-L.			
A 20	Stage de formation	Resp. : Rey-von Allmen	*B 14	Séminaire et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation	Schubauer-L.			
			*B 15	Approche clinique du langage écrit de l'enfant : apports de la perspective cognitive	NN			
			B 16	Didactique des langues étrangères	Coste			
			B 20	Stage de formation	Resp. : Schneuwly			
			B 99	Séminaire de préparation au mémoire	Schneuwly			
			A 2	Migration et formation	Rey-von Allmen			

- A 9 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse
- A 10 Education informelle et scolarisation
- C 3 Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée
- *E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée
- E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique
- K 2 Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs
- K 3 Sémiologie de la communication
- K 5 Mathématiques pour philosophes et enseignants

CERTIFICAT C - Education des adultes

- C 1 Les femmes et la formation : séminaire de recherche
- *C 2 Evaluation et éducation des adultes
- C 3 Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée
- C 4 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers
- C 5 Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers
- C 6 Animation des groupes de formation
- C 7 Education permanente en milieu populaire
- C 8 Formation et médias : déterminants sociaux de la communication
- C 9 De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation
- C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation
- C 11 Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes
- C 12 Formation professionnelle continue : analyse de la relation nouvelles technologies - organisation du travail - formation. Etudes de cas en Suisse et à l'étranger
- C 13 Minorités et médias : la photographie
- *C 15 Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes
- C 20 Stage de formation
- C 99 Séminaire de préparation au mémoire
- A 1 Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations
- A 2 Migration et formation
- A 8 Approches interculturelles en éducation et en psychologie
- B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif

Schurmans
Dasen

Hameline

Allal

Perrenoud
Doise/
Clemence
Prieto
Pont

Chaponnière
Dominicé

Hameline

Poletti

Poletti
Poussiére
Stroumza

Zoller

Josso

Neri

Poussiére

Stroumza/
Schneider
Zoller

Dominicé
Neri
Stroumza

Carton

Rey-von Allmen

Dasen
Cifali

CERTIFICAT D - Education spéciale

- D 1 Handicap et prévention dans la petite enfance
- *D 2 Intervention précoce en éducation spéciale
- D 4 Déviances comportementales et pratiques éducatives
- D 5 Délinquance juvénile : théories et pratiques
- D 6 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs
- D 7 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale
- *D 9 Approche socio-éducative des adolescents et des adultes mentalement handicapés
- D 11 Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales
- D 12 Cours de sensibilisation à la psychomotricité
- D 20 Stage de formation
- D 99 Séminaire de préparation au mémoire
- A 2 Migration et formation
- A 9 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse
- B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif
- B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire
- *E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée
- E 5 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention
- E 9 Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation

Resp. : Rakotoarimanana
Büchel

Rey-von Allmen

Schurmans
Cifali

Schubauer-L.

Allal

Rieben

Pini

CERTIFICAT E - Théories et pratiques de l'éducation scolaire

- *E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée
- E 2 Analyse des processus d'enseignement
- E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école
- *E 4 Processus d'innovation éducationnelle
- E 5 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention
- E 6 Evaluation des réformes et innovations scolaires
- *E 7 1 Supports et moyens de formation : l'audio-visuel à l'école
- E 7 2 Supports et moyens de formation : apprentissage et environnements informatiques
- E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique
- E 9 Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation

Allal
Bayer

Kellerhals/
Montandon
Huberman

Rieben

Allal

NN

Mendelsohn

Perrenoud

Pini

E 10	Séminaires de recherche :	
E 10 4	Cycle de vie professionnelle des enseignants	
E 10 5	Stratégies d'apprentissage de la lecture chez le débutant lecteur et scripteur	
*E 10 1	Processus métacognitifs et régulations en jeu face à une tâche de production écrite en situation scolaire	
*E 10 3	Relations famille-école	
E 20	Stage de formation	Resp. :
E 99	Séminaire de préparation au mémoire	
A 2	Migration et formation	
B 5	Apports psychanalytiques au champ éducatif	
B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	
C 3	Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée	

Huberman
Saada/
Rieben

Saada/
Allal
Montandon
Jaccard
Hexel
Rey-von Allmen
Cifali

Schubauer-L.

Hameline

Cours facultaire

UV Introduction à l'informatique en Sciences
libre humaines

Mendelsohn

**MODALITES DE GESTION
DES CERTIFICATS DE DEUXIEME CYCLE
(11 UV + 3 UV pour le mémoire de licence)**

CERTIFICAT A (DPSF)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 20
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (A 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT B (DPE)

Pré-requis : 1 UV, l'enseignement I 2
Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 20
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (B 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT C (EDA)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements II 3 et III 7
Plan d'études : 8 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (C 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT D (EDS)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements II 7 ou "Le développement de l'intelligence" de Montangéro ainsi que II 6 ou II 9
Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements D 1 à D 20
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (D 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT E (TPES)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements I 6 et II 7
Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 20
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (E 99)
3 UV pour le mémoire de licence

2. DIPLOMES POST-LICENCE

A. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE

Pour être admis aux études menant à l'obtention d'un certificat de formation continue, le candidat doit avoir une licence universitaire et pouvoir justifier de trois ans d'activité professionnelle à plein temps (ou l'équivalent à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps) dans le domaine de l'éducation.

Délai d'études : 2 semestres au minimum et 8 semestres au maximum.

Echec : Le troisième échec entraîne l'élimination de ce programme d'études.

MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE FORMATION CONTINUE (9 UV)

CERTIFICAT A (DPSF)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 10
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED
1 UV libre de deuxième cycle

CERTIFICAT B (DPE)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 16
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B

CERTIFICAT C (EDA)

Plan d'études : 2 UV obligatoires, les enseignements II 3 et III 7
7 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C

CERTIFICAT D (EDS)

Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements de D 1 à D 12
4 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D

CERTIFICAT E (TPES)

Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 9
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
1 UV libre de deuxième cycle

Pour trouver la liste des cours relative aux certificats de formation continue, se reporter aux pages 18 à 22.

B. DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES - MENTION RECHERCHE

Pour être admis aux études menant à l'obtention du diplôme d'études supérieures, le candidat doit être en possession d'une licence en Sciences de l'éducation, ou d'un certificat de formation continue en Sciences de l'éducation ou d'un titre jugé équivalent. Peuvent également être admises, sur dossier, les personnes licenciées ne possédant pas les titres mentionnés plus haut, mais dont l'expérience et les responsabilités professionnelles se situent dans le champ de l'éducation.

Les études comprennent, dans les domaines méthodologique et thématique :

- 2 unités de valeur d'enseignement;
- 2 unités de valeur correspondant chacune, soit à un enseignement, soit à un projet indépendant;
- 1 mémoire de recherche.

Délai d'études : 4 semestres au minimum, 8 semestres au maximum.

Liste des cours :

Cours thématiques

- F. Büchel et J.-L. Lambert (Fribourg)
- 1.T Evaluation et développement du potentiel d'apprentissage et de la pensée : recherche et application pratique.
- N. Charbonnel
- 2.T Les différents discours sur l'éducation (conseil, littérature, sciences, etc) : leur véracité respective, leur mécanismes logiques et rhétoriques.
- A. Giordan
- 3.T Didactique et épistémologie des sciences : recherche et production de modèles pour l'apprentissage.

Cours méthodologique

M. Huberman, en collaboration avec L. Allal, P. Perrenoud,
 G. Pini, M.-N. Schurmans
 1.M Introduction à la recherche qualitative : aspects épistémologiques : démarches méthodologiques, travaux pratiques.

3. DOCTORAT

Pour être admis à préparer une thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, le candidat doit être titulaire d'une licence en Sciences de l'éducation ou d'un titre universitaire jugé équivalent. Il peut s'immatriculer en vue de la préparation d'un projet de doctorat si, remplissant les conditions générales, il présente un sujet de thèse accepté par un enseignant de la faculté. Le règlement d'études concernant le doctorat en Sciences de l'éducation, les directives administratives relatives à la présentation du canevas et à la soutenance de thèse sont à disposition auprès du secrétariat des étudiants.

4. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE POUR FORMATEURS D'ADULTES (CEFA)

Peuvent être admises à ce programme de formation les personnes qui disposent d'une expérience de formateur d'adultes et qui sont en possession d'un titre acquis lors d'une formation professionnelle ou secondaire supérieure.

Les inscriptions ont lieu tous les deux ans. L'admission s'effectue sur dossier.

Délai d'études : 4 semestres au minimum et 10 semestres au maximum.

Programme d'études

Les études comprennent 8 modules (36 heures d'enseignement); elles se terminent par un mémoire de fin d'études.

Les 8 modules d'enseignement sont regroupés en deux séquences.

Formation de base : 1. L'adulte en formation.

2. Les contextes de formation.
3. Les stratégies pédagogiques.
4. La planification et l'évaluation de la formation.

Perfectionnement : 5. Le métier de formateur.

6. Enjeux de l'éducation des adultes.
7. Méthodes et techniques en éducation des adultes.
8. Recherches actuelles en éducation des adultes.

Dernier délai pour la demande d'admission : 15 janvier 1991.

Secrétariat : CEFA, Mme Brigitte Morand
 "Education des Adultes",
 FAPSE - Université
 1211 GENEVE 4
 Tél. 705 7792
Horaire : jeudi après-midi et vendredi toute la journée.

5. COURS DESTINÉS AUX CANDIDATS

A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

(Divisions élémentaire et moyenne)

L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.

I. Le programme des candidats pendant leur deuxième année de formation à la FPSE est constitué de 9 unités de valeur réparties comme suit :

- a) Trois enseignements obligatoires :
 I 6 Pédagogie générale Huberman
 III 4 Education et société : approche sociologique et historique Huttmacher

Choix entre :
 II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives Cifali
 II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage Rieben

- b) Quatre enseignements à choisir parmi les cours du premier cycle de la licence (y compris les cours II 2 ou II 7), voir liste des cours.

- c) Deux séminaires obligatoires :
 - Séminaire du journal Huberman
 - Séminaire de recherche, à choisir parmi une liste de séminaires dont les descriptifs détaillés seront distribués aux candidats.

Remarque :

Les candidats seront convoqués à une séance d'information pendant la semaine qui précède la rentrée universitaire. Ils recevront à cette séance : les feuilles d'inscription aux cours, des informations concernant les séminaires de recherche organisés à leur intention, un document indiquant les dispositions réglementaires qui les concernent.

Les candidats qui envisagent de terminer ultérieurement la licence opéreront leurs choix de manière à ce qu'ils soient conformes aux exigences du programme de licence (voir sous 1. Licence en Sciences de l'éducation - organisation des études).

- II. Le programme des candidats comprend, en outre, 5 unités de valeur obtenues au cours de leur formation :
- 2 UV de stage pratique pour les remplacements effectués à l'école primaire;
 - 3 UV pour des enseignements spécifiques aux candidats :
 - Aspects relationnels de la fonction enseignante (UV du domaine II) Piron
 - Théorie du langage, mathématiques et éducation (UV du domaine I) Bronckart/Brun
 - Les relations maîtres-parents dans l'institution scolaire (UV du domaine III) Palandella/Montandon

6. COURS DESTINÉS AUX ENSEIGNANTS ET AUX CADRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.

I 2 Théories du langage et éducation	Bronckart
I 3 Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes	Chaponnière
I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation	Dasen
II 8 Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales	Schubauer-L.
III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives	Carton
III 3 Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation	Hanhart
A 2 Migration et formation	Rey-von Allmen
A 7 Education et politiques économiques	Kostecki
B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche	Bronckart/Schneuwly
*B 3 Didactique des mathématiques : analyse didactique des tâches scolaires, des procédures et des représentations	Brun
B 9 Didactique et épistémologie des sciences : initiation	Giordan
C 3 Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée	Hameline
*E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école	Kellerhals/Montandon
E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique	Perrenoud
E 7 1 Supports et moyens de formation : l'image l'école, les médias	Zoller

* non donné en 90-91.

IV. CATALOGUE DES COURS DE LA LICENCE

Important : les cours centrés et marqués d'un astérisque ne seront pas donnés en 1990-91

Mme ALLAL

II 1 Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation

2 h. de cours

jeudi 10-12h.

Finalités et fonctions de l'évaluation (évaluation formative, sommative, pronostique) et cadres de référence correspondants. Rôle de l'évaluation dans la régulation et la différenciation des processus de formation. Elaboration des objectifs pédagogiques. Principes de construction et d'exploitation de différents instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, questionnaires). Perspectives nouvelles d'évaluation, d'auto-évaluation et d'évaluation mutuelle.

Mme ALIAL

***E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée**

2 h. de cours-séminaire

Le concept de pédagogie différenciée : justifications psychopédagogiques et socioculturelles d'une pédagogie adaptée aux différences entre élèves. Analyse des processus d'apprentissage et d'évaluation (ou d'auto-évaluation) mis en œuvre dans des activités pédagogiques relevant, d'une part, des théories behavioristes (enseignement programmé et modulaire, gestion des contingences de renforcement) et, d'autre part, des théories constructivistes (pédagogie par la découverte, jeux et simulations). Apports et limites de chaque activité par rapport aux objectifs d'une pédagogie différenciée.

En alternance avec E 6 - Evaluation des réformes et innovations scolaires.

Mme ALLAL

E 6 Evaluation des réformes et innovations scolaires

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16h.

Examen des enjeux de l'évaluation des réformes et des innovations dans le contexte scolaire. Comparaison et critique des différentes approches d'évaluation d'un point de vue conceptuel et méthodologique. Analyse approfondie d'une étude de cas - l'introduction de l'enseignement renouvelé du français en Suisse romande - basée sur les rapports publiés par plusieurs centres de recherche et sur des rencontres avec les chercheurs des centres concernés. Prolongement de l'analyse par une démarche de récolte de données sur le terrain au semestre d'été.

En alternance avec E 1 - Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée.

Mme ALIAL et Mme SAADA

***E 10 1 Séminaire de recherche : processus métacognitifs et régulations en jeu face à une tâche de production écrite en situation scolaire**

2 h. de séminaire

A propos d'une situation de production écrite élaborée en plusieurs séances chez des élèves de 5P ou 6P, il s'agit de mettre en évidence leurs représentations de la tâche ainsi que les processus métacognitifs de régulation (opérations d'anticipation, de contrôle et d'ajustement) intervenant dans la gestion de leur tâche. La démarche de recherche est basée sur l'observation des élèves en situation de production (en classe), et sur l'analyse des transformations opérées entre plusieurs produits (notes, brouillon, texte final).

Le séminaire est en relation avec le cours E 1 - Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée.

En alternance avec E 10 5 - Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture chez le débutant lecteur et scripteur.

M. BAYER

***I 1 1 Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche**

2 h. de cours

Ce cours présente une approche méthodologique classique, dite

aussi positiviste ou néo-positiviste. Il met particulièrement l'accent sur l'élaboration des questions et des problématiques de recherche. Il abordera notamment les notions de variable, hypothèse, mode de contrôle, d'une part, et, d'autre part, le cadre théorique ou conceptuel de référence, revue de littérature et recherche bibliographique. Pour chacun de ces deux chapitres essentiels, une série d'exercices d'application est prévue. Il sera, en outre, fait appel à des intervenants extérieurs pour proposer une critique, des élargissements ou des dépassages de l'approche positiviste adoptée.

En alternance avec I 1 2 - Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation.

M. BAYER

I 1 2 Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation

2 h. de cours

jeudi 8-10h.

A partir d'une discussion des difficultés de l'observation en sciences humaines, ce cours présente des propositions méthodologiques pour la systématisation du recueil des données d'observation. Sur la base d'illustrations complètes seront notamment analysés les dispositifs et instruments classiques pour l'observation et la mesure des attitudes, des intérêts, des valeurs, des traits de personnalité, des rendements scolaires, des productions comportementales spontanées. Il sera, en outre, fait appel à des intervenants extérieurs pour suggérer d'autres modalités d'observation pertinentes en sciences de l'éducation.

En alternance avec I 1 1 - Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche.

M. BAYER

E 2 Analyse des processus d'enseignement

Semestre d'hiver : 2 h. de cours-séminaire
Semestre d'été : 2 h. de travaux pratiques

jeudi 10-12h.
jeudi 10-12h.

Présentation des problèmes et des applications de l'analyse des processus d'enseignement. Présentation de quelques techniques d'observation systématique des interactions pédagogiques. Exercices d'observation et d'analyse dans le cadre de recherches en cours (il faut prévoir quelque dix heures d'observation dans les classes, réparties sur l'année).

M. BLANCHET et Mme RIEBEN

II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage

2 h. de cours

mardi 8-10h.

Dans la première partie du cours sont examinés les rapports entre la psychologie de l'enfant et les pratiques éducatives, les notions de développement et d'apprentissage, les méthodes d'investigation en psychologie de l'enfant.

La deuxième partie aborde la description du développement sensori-moteur et cognitif de l'enfant, de la naissance à 12 ans.

La dernière partie traite de la problématique des facteurs de développement et des différences individuelles dans le développement de l'enfant.

M. BRONCKART et M. CHISSL

I 2 Théories du langage et éducation

2 h. de cours

jeudi 14-18h.
tous les 15 jours

Présentation critique de quelques-unes des théories du langage qui exercent actuellement une influence déterminante, notamment au niveau de la rénovation des programmes d'enseignement de la langue maternelle : théorie du signe, grammairies structuralistes et génératives, théories de l'énonciation et perspectives textuelles.

M. BRONCKART et Mme BESSON

***B 1 Didactique de la langue : initiation**

2 h. de cours-séminaire

Analyse des trois niveaux de problèmes posés par la didactique des langues :

- le fonctionnement de la langue et son acquisition (mise en évidence des procédures utilisées par les enfants de 3 à 15 ans pour comprendre et produire différentes structures de la langue) ;
- la connaissance de la langue (au sens de théorie explicite ou grammaire) ;
- les normes ou valorisations appliquées par la société à certains modes de fonctionnement ou à certaines formes de connaissances.

M. BRONCKART et M. SCHNEUWLY

B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche

2 h. de séminaire

mardi 16.30-18h.

Le séminaire porte sur l'apprentissage/enseignement de la production de textes écrits. Ce thème sera abordé en quatre chapitres :

- histoire : théories et pratiques actuelles;
- modèle psychologique de la production de textes écrits (rapport entre contexte et texte : les opérations langagières; aspects ontogénétiques) ;
- recherche : les effets des consignes de rédaction sur la forme des textes;
- séquence didactique et pédagogie du texte : éléments pour une nouvelle pratique d'enseignement.

M. BRUN

I 11 Psychologie du développement cognitif, apprentissage et éducation mathématique

2 h. de cours

mardi 16-18h.

Le thème du cours est celui des rapports entre la psychologie du développement cognitif et l'enseignement des mathématiques.

Nous nous arrêterons d'abord sur la période où ont pensé se rencontrer la psychologie du développement des structures cognitives et l'enseignement des structures mathématiques, en étudiant les prolongements de cette rencontre dans la scolarité élémentaire : théorie psychologique d'une part, réforme du curriculum d'autre part, quelles transpositions, quels malentendus, quelles adaptations ?

Nous étudierons ensuite les sources psychologiques qui interviennent dans les débats actuels sur l'apprentissage et l'éducation mathématique (en particulier les travaux sur les stratégies de comptage, de calcul et sur la résolution de problèmes).

Enfin nous verrons de quelle manière la psychologie du développement cognitif participe à la constitution du champ scientifique de la didactique des mathématiques (théorie de la complexité psycho-génétique de G. Vergnaud).

M. BRUN

***B 3 Didactique des mathématiques : analyse didactique des tâches scolaires, des processus et des représentations**

2 h. de cours-séminaire

Analyse des tâches scolaires conçues selon différents cadres de référence et selon différentes finalités.

Analyse didactique de situations d'enseignement et de situations

expérimentales : variables de situation et conduites des élèves.
Observation et étude des conduites des élèves : l'analyse des protocoles du déroulement des situations. Les représentations de la situation chez les élèves et les maîtres au cours de ce déroulement.

Ce cours est donné en alternance avec B 4 - Séminaire de recherche en didactique des mathématiques.

M. BRUN

B 4 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques

2 h. de séminaire-travaux pratiques jeudi 10-12h.

Initiation à la recherche en didactique des mathématiques par la reprise, au cours du déroulement du séminaire, des différentes étapes d'une recherche.

Cette année, le thème de la recherche sera celui des rapports entre la construction des connaissances numériques chez l'élève d'une part et les apprentissages numériques conçus à l'école d'autre part.

Ce cours est donné en alternance avec B 3 - Didactique des mathématiques : analyse didactique des tâches scolaires, des processus et des représentations

M. BÜCHEL

***II 6 Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées**

2 h. de cours

Le cours constitue une large introduction dans le domaine de l'éducation spéciale. Le participant apprendra à interpréter la pratique à l'aide de théories et à tester les théories en les confrontant à la pratique.

Dans un premier temps, nous étudierons le handicap mental d'une manière générale : qu'est-ce qu'un handicapé ? Les théories étiologiques. L'image de soi-même du handicapé. Le rôle du handicapé dans la société. Aspects pédagogiques, psychologiques et médicaux.

Dans un deuxième temps, nous présenterons les différents types de handicap. Nous étudierons surtout la trisomie 21, l'autisme, l'IMC et les handicaps multiples.

En alternance avec II 9 - Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale.

M. BÜCHEL

II 9 Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale

2 h. de cours

mardi 10-12h.

Le cours constitue une large introduction aux méthodes éducatives et thérapeutiques utilisées en éducation spéciale. Il comprend des méthodes suivant l'approche comportementaliste et d'autres qui suivent l'approche cognitiviste et métacognitiviste. Dans une deuxième partie, des jeux éducatifs sont présentés et analysés, à l'aide des deux approches théoriques, sous le point de vue d'une possible fonction curative.

L'étudiant doit connaître les différentes méthodes, leurs bases théoriques et leurs conditions d'application.

En alternance avec II 6 - Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées.

M. BÜCHEL

D 7 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale

2 h. de cours-séminaire mardi 14-16h.

Etude des bases théoriques et techniques de l'observation et de l'évaluation libre et standardisée :

- bases scientifiques permettant de choisir un instrument ayant les qualités psychométriques requises et appropriées au problème donné;
- revue des méthodes et des instruments les plus importants.

M. BÜCHEL

D 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDS

2 h. de séminaire mercredi 10-12h.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui ont choisi un thème de mémoire dans le domaine de l'éducation spéciale, sous la direction d'un enseignant de la subdivision EDS. Le séminaire est également prévu pour les étudiants qui cherchent un thème de mémoire et qui prévoient de le commencer avant Pâques.

Après une courte introduction (questions de l'exécution d'une recherche de mémoire), chaque participant présentera son projet ou la recherche en cours. Chaque présentation sera traitée ensuite en fonction des questions de recherche ou des hypothèses formulées, du plan de recherche, de l'analyse des données et de leur interprétation.

MM. BÜCHEL et LAMBERT (DES)

1.T **Evaluation et développement du potentiel d'apprentissage et de la pensée : recherche et application pratique**

2 h. de cours

horaire à voir au secrétariat

Le cours s'adresse à des étudiants post-licence qui s'intéressent à l'enseignement de l'apprentissage et de la pensée (apprendre à apprendre) chez les élèves moins doués. Les méthodes d'intervention et de diagnostic, le problème du transfert et les recherches actuelles (surtout l'évaluation des méthodes) seront traités.

Le séminaire 3e cycle Romand "Evaluation et développement du potentiel d'apprentissage" constituera une partie du cours. Une inscription au séminaire (4 jours en bloc) est donc indispensable en 1991.

M. CARTON

III 1 **Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives**

2 h. de cours-séminaire

mardi 10-12h.

Etude du concept d'organisation appliquée aux systèmes éducatifs et de ses liens avec d'autres instruments d'analyse de la réalité micro-sociale (groupe, institution).

Etude des structures de pouvoir, des modes de fonctionnement et des processus de décision impliquant les différentes catégories d'acteurs des organisations éducatives (écoles, systèmes de formation continue, éducation informelle ...).

Des études de cas serviront de support à la réflexion des participants.

M. CARTON

A 1 **Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations**

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16h.

Mise en évidence des paramètres pertinents quant à la mise sur pied de la formation continue dans les entreprises, en faisant référence aux modes d'organisation et de gestion du travail, aux conditions de négociations de la formation continue (par ex. le congé-formation) entre les partenaires concernés (syndicats, Etat, patronat) et aux concepts de formation continue sous-jacents à la pratique de ces partenaires.

En alternance avec A 3 - Ecole et participation.

M. CARTON

*A 3 **Ecole et participation**

2 h. de cours-séminaire

Rendre les parents acteurs de la gestion de l'école à travers la participation n'est qu'un exemple de la problématique plus générale de la gestion des organisations de formation initiale et continue. L'objectif du cours-séminaire est d'identifier les modèles de gestion participative, d'en faire apparaître les déterminants contextuels, la signification sociale et de préciser les rôles des différents partenaires.

La réflexion se fondera sur la présentation des différents courants de pensée concernant la participation en général et sur une mise en perspective macro-sociale de situations concrètes présentées par animateurs et participants (école, institutions de formation, entreprises ...).

En alternance avec A 1 - Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations.

Mme CHAPONNIERE

I 3 **Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes**

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16h.

Les femmes jouent depuis longtemps un rôle important dans le champ de l'éducation, et cela à plusieurs titres. Tout d'abord, elles ont largement eu - et, de façon plus ou moins manifeste, gardent - le monopole de l'éducation de la petite enfance, dans la famille et à l'école. En quoi la transformation du rôle social des femmes intervenue ces dernières vingt années entraîne-t-elle un changement de la pratique des femmes en tant qu'éducatrices ? Par ailleurs, depuis une dizaine d'années, les femmes tentent de "féminiser" l'enseignement supérieur et universitaire en transposant dans leur enseignement et dans leurs recherches des pratiques héritées d'un autre lieu : le mouvement des femmes. Dans l'un et l'autre cas, éducation de l'enfance ou éducation des adultes, nous verrons en quoi la transformation du rôle des femmes peut signifier tantôt facteur de changement, tantôt résistance au changement.

Mme CHAPONNIERE

C 1 Les femmes et la formation : séminaire de recherche

2 h. de séminaire

mardi 8-10h.

La problématique des rapports de sexes prend une importance accrue dans le champ des sciences humaines. Le séminaire vise à prendre connaissance des développements théoriques récents de la recherche féministe et à en mieux comprendre les enjeux épistémologiques.

Mme CHARBONNEL (DES)

2.T Les différents discours sur l'éducation (conseil, littérature, sciences, etc) : leur véracité respective, leurs mécanismes logiques et rhétoriques

2 h. de cours

lundi 16-20h.
tous les 15 jours.

L'éducation, de la Bible à Freinet, de Rabelais à Piaget, a constamment fait parler et écrire (ne serait-ce que nous tous, usagers de cette Faculté). Tenter de prendre du recul envers cet immense flot, examiner d'un œil serein et gourmand cette incessante production, peut réservé surprises et plaisirs. On souhaite :

- différencier les grands types de discours et explorer le délicat problème de leurs frontières;
- tracer leur évolution historique, insister sur la continuité et les ruptures;
- selon les participants, examiner plus en détail le fonctionnement logico-rhétorique d'un ou plusieurs d'entre eux : le discours psycho-moral de conseil, les livres d'éducation, le roman d'apprentissage (Bildungsroman), les manuels d'Histoire de la Pédagogie, les préfaces d'ouvrages de sciences de l'éducation, etc.

Mme CHATELANAT

D 1 Handicap et prévention dans la petite enfance

2 h. de cours-séminaire

jeudi 10-12h.

Etude des problèmes posés par :

- les mesures de prévention, primaires et secondaires;
- le dépistage et le diagnostic psycho-pédagogique chez les bébés à hauts risques et les jeunes enfants handicapés ou menacés d'un handicap.

Analyse de facteurs de risques.

Un certain nombre de thèmes (par ex. : santé et éducation des femmes et handicap, diagnostic prénatal, prévention du handicap socio-culturel, prise en charge institutionnelle précoce) seront étudiés dans des séquences qui impliquent la participation active des étudiants sous

forme de travail en sous-groupes, étude de textes, discussion avec les intervenants extérieurs, etc.

En alternance avec D 2 - Intervention précoce en éducation spéciale.

Mme CHATELANAT

*D 2 Intervention précoce en éducation spéciale

2 h. de cours-séminaire

Important : ce cours-séminaire fait suite au cours-séminaire D 1 - Handicap et prévention dans la petite enfance, qui est donc un pré-requis recommandé.

Fondements théoriques de l'intervention précoce en éducation spéciale et réflexions nécessaires pour la mise sur pied d'un programme d'intervention précoce.

Analyse de différents modèles d'organisation de l'intervention précoce et du contenu de programmes éducatifs spécifiques, ainsi que de l'évaluation de ces mesures.

L'accent sera mis sur les programmes éducatifs élaborés à l'intention des bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés mentaux. Dans ce contexte, des aspects particuliers seront soulignés, tels que le rôle des parents dans le processus éducatif de l'éducation intégrée au niveau préscolaire.

En alternance avec D 1 - Handicap et prévention dans la petite enfance.

M. CHISSLER et M. BRONCKART

I 2 Théories du langage et éducation

2 h. de cours

jeudi 14-18h.
tous les 15 jours

Présentation critique de quelques-unes des théories du langage qui exercent actuellement une influence déterminante, notamment au niveau de la rénovation des programmes d'enseignement de la langue maternelle : théorie du signe, grammaires structuralistes et génératives, théories de l'énonciation et perspectives textuelles.

Mme CIFALI

II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives

2 h. de cours

mercredi 10-12h.

Dès sa fondation à Genève, l'Institut Jean-Jacques Rousseau contribue à la diffusion des savoirs théoriques pour améliorer une pratique enseignante. Dans le concert des théories, celles qui mettent l'accent sur l'"affectivité" ont leur part. Elles posent des interrogations particulières : comment arrive-t-on à ne pas comprendre l'autre, l'Enfant ? Quel amour et quelle haine se logent à l'intérieur d'une relation pédagogique ? Que se passe-t-il sur la scène de l'imaginaire pour que soit inhibé ou dynamisé l'éveil d'un rapport intelligent au monde ? Une part importante du rôle de l'éducateur est d'enseigner, alors quelle peut être sa place dans le contexte de ces autres interrogations ? Elaborer des solutions, défaire des situations nouées, déplacer les questions, préserver la dynamique d'une démarche par une recherche personnelle et une confrontation aux théories élaborées, tel est l'enjeu de la rencontre de ce cours.

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que B 5 - Apports psychanalytiques au champ éducatif.

Mme CIFALI

B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif

2 h. de cours

jeudi 8-10h.

En 1909, Freud écrivait à Jung : "Les instituteurs devraient tous connaître nos affaires, déjà pour l'enfant sain !" Connaître les affaires psychanalytiques pour enseignant, qu'est-ce à dire ? Dans le présent et dans le passé d'un tel apport au champ de l'éducation, les difficultés, les espoirs et les impasses ne manquèrent point, tournant autour d'une principale interrogation : quelle est, en fin de compte, la place de l'investigation psychanalytique et de ses concepts parmi les autres sciences humaines ? Qu'a-t-elle à promouvoir dans la pratique éducative ? Ce sont là des questions qui mettent en jeu l'originalité de cet apport.

Ce cours abordera en introduction les éléments fondamentaux de la psychanalyse dans son rapport à l'éducation et à l'enseignement; puis certains des thèmes suivants seront traités : la parole dans l'acte d'enseigner; l'angoisse et ses multiples conséquences dans le domaine éducatif et scolaire; la séduction dans le rapport professionnel; la prise en compte du transfert et du contre-transfert dans une relation professionnelle autre que thérapeutique; l'émergence de la violence; l'antagonisme entre la transmission de connaissance et l'affect ...

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que II 2 - Développement, éducation et relations intersubjectives.

Mme CIFALI

B 6 Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif

2 h. de séminaire

jeudi 12-14h.

Ce séminaire a une triple fonction :

- approfondir une thématique déjà évoquée dans le cours "Apports psychanalytiques au champ éducatif";
- permettre aux étudiants d'avancer dans l'élaboration de leur propre objet de recherche;
- et pour ceux qui le souhaitent, confronter leur pratique professionnelle à une interrogation psychanalytique.

N.B. Ce séminaire est réservé aux étudiants ayant déjà suivi le cours B 5 - Apports psychanalytiques au champ éducatif.

M. COSTE

B 16 Didactique des langues étrangères

2 h. de cours

mercredi 8-10h.

Etude linguistique et perspectives didactiques, s'agissant des relations et distinctions entre oral et écrit, et de la différenciation des divers discours oraux. Insistance sur les aspects pédagogiques d'un enseignement/apprentissage de l'oral; proximités et dissimilarités entre langue maternelle et langues secondes pour le travail de l'oral. Comment évaluer les connaissances linguistiques (ou, plus largement, langagières) et la capacité à communiquer en langue maternelle et en langues secondes. A propos de compréhension et d'expression, d'écrit, d'oral, de combinaison entre écrit et oral, de quels modes d'évaluation et de quels types d'épreuve dispose-t-on aujourd'hui ? Posant quels problèmes théoriques ou techniques (de fiabilité, de validité, de faisabilité) ?

M. DASEN

I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation

2 h. de cours

vendredi 10-12h.

Le but de ce cours est de fournir à l'étudiant les moyens d'une décentration par rapport à sa propre culture. Se rendre compte de sa propre enculturation dans une société donnée n'est possible qu'en établissant une comparaison avec d'autres styles de vie, d'autres systèmes de valeurs.

Après l'étude ethnologique d'une société particulière, dont les options sont à l'opposé des modèles occidentaux, ce cours envisage la notion de système culturel, et les liens entre l'écologie, la culture et la

socialisation, pour examiner ensuite les étapes de la vie de l'enfant dans des cultures différentes. L'éducation dite "traditionnelle", sous ses différentes formes, ainsi que l'école de type occidental sont examinées quant à leur rôle et à leur adéquation culturelle.

La dernière partie du cours portera sur des problématiques locales, mais que le détour par le regard de l'altérité permet de cerner de façon plus globale.

M. DASEN

A 8 Approches interculturelles en éducation et en psychologie

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18h.

Ce cours-séminaire aborde, chaque année, de façon approfondie, quelques thèmes choisis dans le domaine général des approches interculturelles en éducation et en psychologie. Cette année, nous étudierons tout d'abord la notion de niche développementale. Quels sont les contextes (physiques et sociaux) fournis par les différentes cultures, et comment déterminent-ils l'enculturation de l'individu ? Comment les représentations sociales du développement de l'enfant et de son éducation déterminent-elles, dans différentes sociétés, les normes et les pratiques éducatives ?

Une deuxième partie portera sur l'étude émique (selon les normes propres à chaque société) du développement cognitif.

Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ces thèmes (lectures, recherches bibliographiques). Ceux qui le désirent pourront participer à une recherche "sur le terrain" pendant une semaine, à condition de suivre en parallèle le cours A 9 donné par Mme Schurmans.

M. DASEN

A 10 Education informelle et scolarisation

2 h. de cours-séminaire

vendredi 14-16h.

Ce cours-séminaire portera sur l'éducation dite informelle ou "traditionnelle". On examinera successivement le rôle des processus d'enculturation et de socialisation dans la transmission culturelle, les processus d'apprentissage intervenant dans la constitution d'un savoir incorporé, et les principes de pédagogie implicites et d'ethnothéories parentales. Un contraste sera établi entre les caractéristiques de l'éducation informelle et celles de l'éducation formelle (scolarisation), sans nier les difficultés d'une telle typologie. On étudiera également les systèmes de formation institutionnalisés dans les contextes culturels différents (par ex. l'école coranique).

Une deuxième partie de ce cours-séminaire portera sur les relations entre l'éducation informelle et les systèmes scolaires actuels dans divers pays du tiers-monde, et en particulier en Afrique noire. On étudiera les problèmes rencontrés et les tentatives de réformes et d'innovations pédagogiques. Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ce thème (recherches bibliographiques et présentations d'ouvrages).

M. DOISE et M. CLEMENCE

K 2 Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs

2 h. de cours-séminaire

vendredi 14-16h.

Ce cours-séminaire comprend trois parties. La première aborde l'étude expérimentale du développement social de l'intelligence dans le courant de la psychologie sociale génétique. La deuxième partie concerne les théories et les recherches sur la dimension sociale de la rationalisation des comportements. La troisième partie s'intéresse aux approches théoriques et méthodologiques des représentations sociales.

M. DOMINICE

II 3 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16h.

Education permanente et éducation des adultes : historique, projets éducatifs et stratégies de formation. Présentations et analyses de courants de pensée, de concepts-clés et de réalisations contemporaines significatives du champ de l'éducation des adultes. La notion d'adulte et son rapport au savoir : cycle de vie, rôles sociaux, développement et processus. La relation éducative et le rôle du formateur. La demande de formation et son contexte organisationnel. La pratique pédagogique des participants en milieu adulte, de même qu'une connaissance minimum du terrain de l'éducation des adultes, sans constituer un pré-requis, facilitent la compréhension de la réflexion proposée et l'élaboration des travaux à présenter en cours d'année.

M. DOMINICE

*C 2 Evaluation et éducation des adultes

2 h. de cours-séminaire

Réflexions sur les finalités et les fonctions de l'évaluation dans le cadre de l'éducation des adultes. Cadre théorique de référence centré sur les problèmes posés par la commande, l'objet et les supports méthodologiques caractérisant la pratique de l'évaluation en milieu adulte. Examen d'expériences et de recherches consacrées au processus d'évaluation.

Au semestre d'été, constitution de dossiers, par groupes de tra-

vail ou individuels, portant sur des cas d'évaluation d'activités ou de programmes éducatifs.

Ce cours-séminaire sera donné en 91-92.

M. DOMINICE

*C 15 Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes

2 h. de séminaire

Ce séminaire doit permettre aux étudiants se spécialisant en éducation des adultes de connaître les différentes démarches de recherche se rapportant à la diversité des pratiques de formation d'adultes. Une part importante sera consacrée à la présentation et à la discussion des orientations de recherche caractérisant actuellement le domaine des processus de formation. Explication des conceptions épistémologiques sous-jacentes ainsi que des options méthodologiques suivies. L'examen de ces recherches constitue également un prolongement de réflexions abordées dans d'autres cours à propos de thèmes comme ceux du développement de l'adulte, des régulations formatrices et de l'auto-formation.

Ce séminaire sera donné en 91-92.

M. FURTER

III 2 Education comparée : introduction à une méthode contextuelle

lundi 18-20h.

2 h. de cours

Le but du cours d'introduction est d'initier tout d'abord à la pratique de diagnostics de situations de formation inconnues ou peu familières. Ce faisant, nous y aborderons progressivement un certain nombre de questions méthodologiques et conceptuelles actuellement en discussion dans les différentes écoles d'éducation comparée. Parmi celles-ci, nous mettrons l'accent sur la notion de "système" d'éducation/de formation ainsi que sur celle de "structures". Nous distinguerons les différents niveaux possibles de comparaison en fonction des unités spatiales privilégiées (territoire national, région, communauté locale, etc.). La dimension dynamique des "systèmes de formation" sera abordée par le biais des différents rôles possibles des acteurs sociaux impliqués. Enfin l'accent sera mis sur l'usage de quelques indicateurs originaux qui permettent de comparer la qualité des diverses formations. En particulier au cours du 3e trimestre, une place importante sera faite à des débats et des discussions à partir de présentations de dossiers significatifs par des spécialistes ou les étudiants.

M. FURTER

A 5 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique

2 h. de cours-séminaire

vendredi 10-12h.

Ce cours-séminaire est consacré à l'analyse du rôle de l'imaginaire utopique (différencié de l'idéologique et du mythique) dans les représentations du contexte que se font quelques réformateurs de l'éducation.

Le premier trimestre sera consacré à l'élaboration d'un cadre théorique et historique qui permettra de saisir la spécificité de la pensée utopique.

Le deuxième trimestre sera consacré à l'étude de quelques cas significatifs (Campanella, les théoriciens de la Révolution française, Fourier, Bramels, etc.) afin, d'une part, de dégager la part qui y est faite à l'éducation et à la formation; d'autre part, de montrer comment une pensée pédagogique progressiste est nécessairement utopique. Cette double interprétation débouchera sur le phénomène de la dystopie (Orwell par exemple) et ses relations avec les théories de la déscolarisation. Enfin, nous chercherons à marquer les différences entre la pensée utopique et la futurologie.

Le troisième trimestre sera consacré à la présentation des travaux des étudiants et dans la mesure du possible à l'analyse de quelques cas latino-américains.

M. FURTER

A 6 Education comparée : la problématique régionale

2 h. de cours-séminaire

lundi 8-10h.

Ce cours-séminaire devrait souligner l'ampleur des disparités qui existent actuellement à l'intérieur des territoires nationaux et leurs influences sur les politiques culturelles et éducatives.

L'examen de quelques exemples de régionalisation montrera comment il est possible d'associer plus étroitement le développement culturel et éducatif régional avec d'autres facteurs "non pédagogiques" afin de renforcer un développement endogène.

Le 3e trimestre sera réservé, d'une part, à la présentation de travaux d'étudiants; d'autre part, la question des ressources humaines dans des projets de planification régionale soit latino-américains, soit méditerranéens.

Il est recommandé aux étudiants de suivre parallèlement le cours-séminaire A 4 - Planification de l'éducation : les fonctions de la formation dans les espaces régionaux en Suisse.

M. GIORDAN

I 9 Biologie et éducation

2 h. de cours et/ou de travaux
sur documents (audio-visuel et écrit)

mercredi 8.30-10h.

Ce cours est construit autour de deux parties complémentaires. D'une part, il constitue une introduction aux problèmes contemporains traités par la biologie (bébés-éprouvettes, gènes sauteurs, neuro-transmetteurs chimiques, supports de la mémoire, santé et médecine naturelles) dans le même temps qu'il est une approche des questions éducatives controversées dans lesquelles biologie et culture sont impliquées (intelligence et hérédité, mémoire, intelligence artificielle, comportements, sociobiologie, etc.).

D'autre part, il présente une approche didactique de l'enseignement de la biologie, et d'une manière plus générale de l'enseignement de la santé ou des sciences. Il propose à cette fin des outils pour la formation (objectifs, stratégies éducatives, aides didactiques, etc...). Il s'adresse prioritairement aux étudiants n'ayant pas de formation scientifique ou une formation limitée (maturité scientifique). Toutefois, les scientifiques peuvent y trouver un élargissement de leurs études. Les enseignants et les formateurs peuvent suivre en tant qu'auditeur libre uniquement la deuxième partie (se renseigner sur les dates).

En alternance avec I 10 - Education relative à l'environnement.

M. GIORDAN

B 9 Didactique et épistémologie des sciences : initiation

2 h. de séminaire et d'initiation aux travaux
de recherche, visionnement de films didac-
tiques ou utilisation de matériel informa-
tique (facultatifs)

mardi 18-20h.

Ce séminaire est une introduction aux questions liées à la communication, à l'éducation et à la culture scientifique : objectifs et finalités, connaissance des conceptions des publics (élèves ou grand public) par rapport à un savoir, situations et stratégies éducatives (ou culturales) facilitantes, modèles didactiques, aides didactiques (des séances porteront sur l'utilisation de l'informatique avec possibilité de s'initier au maniement du matériel à des fins éducatives). Chaque mois, quatre types de séances alterneront : des états de questions, des présentations de recherches, des rapports d'innovations, des travaux sur la réalisation et l'utilisation des aides didactiques. Les séances sont organisées autour des travaux de l'équipe de recherche du Laboratoire de Didactique et Epistémologie des sciences avec la participation de chercheurs des autres cantons romands ou étrangers. Ce cours peut servir en option aux étudiants des autres facultés ou universités. Il peut entrer également dans les cours de formation pour l'enseignement primaire et secondaire ou pour d'autres écoles de formation (journalisme, muséologie, animation ou conception culturelle, ingénieurs, professions médicales, etc). Il accueille également, en auditeurs libres, toutes personnes désirant s'initier ou se recycler aux domaines d'études.

M. GIORDAN

*I 10 Education relative à l'environnement

2 h. de séminaire-travaux pratiques

Ce séminaire a pour objectif une première approche des questions posées par l'éducation relative à l'environnement. Il a pour but de promouvoir de nouvelles stratégies basées sur : la résolution des situations-problèmes (pollution, nuisances, aménagement d'espaces, cadres de vie); l'interdisciplinarité (multi-, pluri-, transdisciplinarité) et le travail de groupe, des essais de passage à l'action et la liaison avec la communauté; la clarification des choix en matière d'aménagement de l'environnement.

Ce cours s'adresse aux enseignants ou futurs enseignants (primaires et secondaires) de diverses disciplines, intéressés par l'approche des problèmes liés au cadre de vie et par les innovations pédagogiques.

En alternance avec le cours I 9 - Biologie et éducation.

M. GIORDAN

*B 10 Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences

2 h. de séminaire et
travaux de recherche

Bien que pouvant servir de crédit pour la licence, ce séminaire est conçu comme un séminaire de 3e cycle, préfigurant une formation ultérieure à ce niveau. A côté de cours de méthodologie, il est d'abord un lieu de confrontation de travaux d'innovations, de recherches dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication scientifique (école primaire, enseignement secondaire, université et grand public).

Des stages dans des classes ou dans d'autres lieux de communication scientifique, la participation à des groupes de recherche peuvent également être proposés pour répondre aux projets des étudiants. Des journées de réflexion complètent ce séminaire : elles portent cette année sur sciences et imaginaires, de l'invention et l'hypothèse à la science-fiction.

M. GIORDAN (DES)

3.T Didactique et épistémologie des sciences : recherche et production de modèles pour l'apprentissage

2 h. de cours

mardi 16-18h.

Apprentissage et modèle d'intervention en sciences, en médecine (et domaines paramédicaux) et en technologie. Dans le cadre du modèle d'apprentissage allostérique, des modèles d'intervention sont à préciser pour faciliter une formation spécifique. Les paramètres suivants seront à travailler : situations, interventions, modèles didactiques sur le plan didactique et à partir d'une recherche évaluative encore appelée "diagnostic didactique" de nouveaux produits pourront être réalisés par les étudiants en tenant compte des paramètres suivants : public, message prioritaire, contraintes. Enfin, la formation, dans les domaines professionnels est en développement, malgré l'absence d'outils nécessaires pour réaliser cette formation. Par rapport à des contenus ou des objectifs précis de formation choisis par l'étudiant en sciences, en médecine (et domaines paramédicaux) ou en technologie, des recherches seront mises en place pour produire de tels instruments.

M. GIROD (Faculté des Sciences économiques et sociales)

K 4 Sociologie de l'éducation

2 h. de cours et 1 h. de séminaire

vendredi 17-19h. (SES)

Effets à long terme de l'enseignement. Autant les facteurs de l'inégalité face à l'enseignement sont abondamment étudiés, autant les effets des études sont mal connus, notamment leurs résultats à long terme (chez l'adulte). Pourtant, ce sont ces effets à long terme qui mesurent vraiment le degré d'importance des problèmes pédagogiques. Des difficultés d'ordre scolaire qui ne se répercuteraient pas sur la vie de l'adulte seraient de toute évidence à considérer comme assez secondaires. Le cours posera le problème de l'étude des effets à long terme de l'enseignement : effets cognitifs (l'enseignement élève-t-il réellement le degré de culture et les qualifications de la population ?), effets éducatifs (action sur la personnalité, les valeurs, l'idéologie, etc.), effets redistributifs (inégalité des chances au point de vue professionnel, quant à l'accès au pouvoir politique, etc.). Les travaux récents sur ces points. Méthodes. Conclusions.

M. GOY (Faculté des Sciences)

B 12 Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation

2 h. de cours-séminaire

mardi 13-15h.

(occasionnellement 13-16h.)

Ensemble d'expériences élémentaires de physique, de chimie et biologie effectuées par les étudiants. Ces expériences seront placées dans le contexte du programme d'enseignement des sciences au niveau des écoles romandes. Elles conduiront à une extension de la notion d'"environnement".

M. HAMELINE

I 4 Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18h.

La société occidentale contemporaine place l'"autonomie" des personnes et des groupes parmi les "valeurs" auxquelles le discours commun accorde la priorité. Parmi les fins assignées à l'éducation figure en bonne place la tâche d'avoir à reconnaître, consolider et développer l'autonomie des éducables, qu'ils soient enfants, jeunes, adultes. Le but de ce cours-séminaire est de situer ce désir et cette exigence d'autonomie dans l'histoire qui les voit naître et qui se confond avec la "modernité".

Entre autres effets souhaitables, prévisibles ou non, on escompte qu'à l'issue de ce cours-séminaire, les participants seront capables :

- de mieux référer à leurs origines historiques et culturelles l'usage actuel de l'idée d'autonomie et les pratiques effectives qu'elle recouvre;
- de mieux analyser et de mieux différencier les idéologies éducatives et sociales qui, depuis la fin du XVIII^e siècle, et particulièrement à la jointure des XIX^e et XX^e siècles, ont accordé une place fondatrice à cette idée;
- de mieux dégager, pour leur propre compte, une définition de l'"autonomie", et de se faire un point de vue personnel (et autonome !) sur son usage comme instrument de la pensée et de la science contemporaines de l'éducation.

M. HAMELINE

C 3 Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée

2 h. de cours-séminaire

lundi 17-19h.

L'éducateur scolaire, tel que l'imagine la modernité, est un faiseur de plan.

Rien d'étonnant à cette insistance sur la rationalité potentielle de l'acte éducatif au quotidien. C'est l'instauration même d'un système éducatif à l'échelle des sociétés modernes qui entraîne à considérer l'éducation comme une production soumise aux lois de l'organisation, de la rentabilité, de l'évaluation des coûts et de la mesure des effets, et, dès lors, sujette à planification.

La fin du XXe siècle nous fait participer à la fois de la banalisation de cette approche et du désenchantement qu'elle provoque : à la double échelle de l'organisation des systèmes et de la pratique singulière, rationaliser l'éducation est aujourd'hui dénoncé par de bons esprits comme un projet déraisonnable. Mais à la prétention rationalisante des modernes, ne risque-t-on pas de voir se substituer les célébrations, ambiguës ou péremptoires, de l'irrationalité par les post-modernes ? On cherchera, à distance russe des délires extrêmes, à discerner les caractères propres de l'action éducative comme ceux d'une action sensée telle qu'Aristote, avant beaucoup d'autres, a tenté la description et fourni un certain mode d'emploi. Ce ne sera pas tout dire sur l'éducation, mais réunir quelques conditions pour dire "justement" deux ou trois choses que nous savons d'elle...

M. HANHART

III 3 Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation

2 h. de cours-séminaire lundi 14-16h.

Les dépenses consenties par les individus et par les collectivités en faveur de l'éducation ont conduit depuis plusieurs années les financeurs, les administrateurs et les bénéficiaires à s'interroger sur l'efficacité économique des systèmes de formation et sur la rentabilité privée et sociale de telles dépenses. Les éducateurs demeurent souvent à l'écart des débats, faute de maîtriser les tenants et aboutissants des arguments invoqués.

Le cours-séminaire poursuivra les objectifs suivants :

- explication de quelques concepts économiques transposables dans les systèmes de formation;
- analyse économique du fonctionnement interne des systèmes de formation.

L'enseignement, complété par des exemples pratiques et par des études de cas, traitera de l'analyse des dépenses éducatives, de divers modes de financement, de l'efficacité interne dans l'utilisation des facteurs de production, de calcul de coûts et proposera une introduction à l'analyse coûts-avantages.

M. HANHART

A 4 Planification de l'éducation

2 h. de cours-séminaire

lundi 10-12h

Le cours-séminaire poursuivra un double objectif :

- d'une part de familiariser les étudiants/tes à des démarches et à des instruments d'analyse propres à la planification de l'éducation;
- d'autre part d'examiner les rôles dévolus aux systèmes scolaires et de formation professionnelle dans des projets de développement régional.

Dans un premier temps, différents aspects de la planification de l'éducation seront traités :

- les relations entre planification économique et planification de l'éducation;
- les différentes étapes dans l'élaboration d'un plan;
- d'une planification de l'éducation quantitative à une planification plus qualitative;
- la demande en éducation et ses conséquences : comment les prévoir ? (statistiques nécessaires, modèles prévisionnels).

Les points ci-dessus seront illustrés par des exemples.

Dans une seconde partie, la planification de l'éducation sera envisagée dans un contexte régional. A travers des études de cas, nous examinerons les rôles dévolus aux systèmes scolaires et de formation professionnelle dans les projets de développement régional en Suisse.

Il est recommandé aux étudiant(e)s de suivre également le cours-séminaire A 6 - Education comparée : la problématique régionale.

Mme HEXEL

E 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision TPES

2 h. de séminaire

jeudi 12-14h.

Formulation d'une problématique de recherche (définition d'un cadre conceptuel, délimitation des questions et hypothèses de recherche). Passage de la formulation de la problématique de recherche à la mise en oeuvre des moyens d'investigation (plan et procédures de recueil des données, approches d'analyse et de mise en forme des données quantitatives et qualitatives).

Le choix des thèmes particuliers à traiter dépendra des problèmes rencontrés et des stades d'avancement des travaux des participants.

Ce séminaire est destiné aux étudiants inscrits au certificat E.

M. HUBERMAN

I 6 Pédagogie générale

2 h. de cours

lundi 10-12h.

Cours à thèmes intégrant les apports à l'éducation des théories psychologiques, sociologiques et anthropologiques, notamment à travers les recherches et expériences récentes.

Chapitres à traiter en 1990-91 :

- la vie quotidienne de la classe;
- les "contrats implicites" qui régissent les relations enseignant-élèves;
- les attentes et conduites des enseignants;
- les rapports entre la "culture" scolaire et la "culture" familiale;
- les attributions causales et l'image de soi de l'élève en situation de classe;
- la réorganisation du travail à l'école : les propositions de la pédagogie de maîtrise.

M. HUBERMAN

*E 4 Processus d'innovation éducationnelle

2 h. de cours-séminaire

Analyse des facteurs qui interviennent lors des tentatives de modification des structures ou des pratiques éducationnelles. En parallèle aux travaux conceptuels, les étudiants auront à introduire une "micro-innovation" quelque part dans leur environnement, afin de vivre au premier degré les phénomènes dont il sera question dans ce séminaire.

M. HUBERMAN

E 10 4 Séminaire de recherche : cycle de vie professionnelle des enseignants

2 h. de séminaire

lundi 16.30-18.30h.

Etude de l'évolution, au cours de la carrière, des perceptions et des conduites des enseignants, et des déterminants de ces changements. Est-on "autre", enseigne-t-on "autrement" à différents moments de la carrière ? Quelles sont les influences principales, au sein de l'école et à l'extérieur, de cette évolution ? Accent fort sur la méthodologie : cadre de référence, instrumentation, procédés d'échantillonnage, de récolte et d'analyse de données. L'étudiant participera à l'élaboration des instruments et à la récolte des données.

Ce séminaire est en relation avec le cours E 4 - Processus d'innovation éducationnelle.

En alternance avec E 10 3 - Séminaire de recherche : relations famille-école.

M. HUBERMAN, en collaboration avec Mme ALLAL, Mme MONTANDON, M. PERRENOUD, M. PINI, Mme SCHURMANS (DES)

I.M Introduction à la recherche qualitative : aspects épistémologiques : démarches méthodologiques, travaux pratiques

2 h. de séminaire

vendredi 16-18h.

Ce séminaire traitera de différentes approches à la conception et à la conduite des recherches qualitatives, et notamment des études de cas (cas unique, cas multiples). Il commencera par un volet épistémologique (comparaison des optiques "réaliste" et "idéaliste"), suivi d'une analyse des caractéristiques méthodologiques de ce type de recherches.

Par la suite, différentes étapes et méthodes d'une recherche qualitative seront passées en revue : élaboration préliminaire ou progressive d'une problématique, échantillonnage et prise de contact avec le terrain, saisie des informations (par observation, entretien, collecte des "traces"), méthodes diverses de condensation, d'analyse et d'interprétation des informations (comparaison constante, codage et catégorisation, analyse des protocoles, analyse graphique). Un chapitre sera consacré à l'utilisation des statistiques non paramétriques pour l'analyse des données qualitatives.

M. HUTMACHER

III 4 Education et société : approche sociologique et historique

2 h. de cours et

1 h. de travaux pratiques (facultatif)

jeudi 12-14h.

Objectifs : initier les étudiants à la démarche sociologique par une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives.

Au cours d'une première étape, on se concentrera sur la genèse des représentations, normes, valeurs, modèles de comportements et projets qui informent et guident les pratiques sociales quotidiennes. Par la suite, on saisira ces représentations, normes, etc ... comme produit de rapports sociaux identifiables entre groupes et classes sociales engagés dans le processus historique de production de la société moderne et donc dans une large mesure comme solidaires des structures et du fonctionnement de cette société.

Mme JOSSO

C 9 De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation

2 h. de cours-séminaire

jeudi 18-20h.

Ce cours-séminaire est centré sur l'examen des processus de formation et de connaissance qui caractérisent le cours de la vie. La méthode d'analyse proposée est celle de la "biographie éducative", présentée et discutée en début d'année à l'aide de textes théoriques et de recherches contemporaines. Puis, les participants élaborent leur propre "biographie éducative", le semestre d'été étant consacré à l'analyse du contenu du matériel qui en résulte.

Ce cours-séminaire ne sera pas donné en 91-92.

M. KELLERHALS (Faculté des Sciences économiques et sociales)
et Mme MONTANDON

E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18h.

En premier lieu, on examine l'évolution historique de la famille et la variété des formes familiales selon les classes sociales. Quels sont, d'un point de vue sociologique, les principaux genres de fonctionnement familiaux ? Quels sont les principaux rôles, régulations, projets, rapports avec la parenté dans le groupe familial ? On s'interroge également sur les conflits et ruptures dans le groupe familial. On définit la place de l'enfant dans la famille.

En deuxième lieu, on examine la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. Quelles sont les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents ? Y a-t-il complémentarité ou concurrence entre l'éducation familiale et l'éducation scolaire ? On s'interroge également sur les principales formes de collaboration entre enseignants et parents et sur leurs effets sur la scolarité de l'enfant.

M. KOSTECKI

A 7 Education et politiques économiques

2 h. de cours

jeudi 12.45-14.15h.

Le cours vise à identifier le rôle économique de l'éducation et à démontrer comment les phénomènes éducatifs, souvent complexes et multidimensionnels, peuvent être analysés à l'aide des instruments de l'analyse économique.

Ce cours s'adressant à des non-économistes a un double objectif : pas-

ser en revue les grands thèmes de l'économie de l'éducation et initier le non-économiste à la démarche scientifique dans les réflexions économiques.

Ces réflexions se groupent autour des questions suivantes :

- la valeur économique du temps et ses implications pour l'éducation;
- les facteurs déterminant la quantité de services éducatifs consommés;
- le marché politique et l'école;
- les formes alternatives de l'organisation des systèmes scolaires;
- l'éducation supérieure en vaut-elle la peine ?
- le marché et la main-d'œuvre, le chômage et leur relation avec l'éducation;
- le rôle du capital humain dans le développement économique; - l'éducation et l'entreprise.

M. MENDELSOHN

E 7 2 Supports et moyens de formation : les environnements informatiques pour l'apprentissage

2 h. de cours-séminaire et travaux pratiques

lundi 18.30-20.30h.

Le cours-séminaire est divisé en trois grandes parties.

La première concerne l'étude des activités de programmation chez l'enfant. Elle nous amènera d'abord à nous familiariser avec les langages de programmation, en particulier LOGO, puis à nous poser les problèmes d'évaluation que soulèvent la pratique de cette activité en classe.

La seconde partie nous conduira sur une planète voisine, la psychologie cognitive, pour approfondir et préciser certaines notions relatives aux processus d'acquisition des connaissances. Le développement de l'informatique pédagogique est, en effet, étroitement lié à l'idée que l'on se fait de ses conséquences sur l'apprentissage.

La troisième partie nous ramène à l'ordinateur et à ses applications. Malgré l'apparente profusion des systèmes et des environnements disponibles, on peut les regrouper en familles qui correspondent à des classes d'activités relativement bien définies. Nous proposerons pour chacune d'entre elles des applications spécifiques en liaison avec les activités traditionnelles de la classe.

M. MENDELSOHN (Cours facultaire)

UV libre Introduction à l'informatique en Sciences humaines

2 h. de cours et travaux pratiques

jeudi 10-12h.

La formation contient plusieurs modules thématiques dont les contenus permettent d'appréhender progressivement la variété et la complexité des différents environnements de travail qui pourront être utiles aux étudiants de la Faculté.

Une large place sera faite aux travaux pratiques qui s'appuieront sur

les équipements actuels de la Faculté et de l'Université, réseau Ethernet et réseau Novel, micro-ordinateurs (IBM-compatibles et Macintosh).

- organisation de l'univers informatique : matériel, systèmes d'exploitation, logiciels;
 - notions sur la communication Homme-Machine : typologie et description des interfaces de communication entre l'homme, l'ordinateur et ses périphériques;
 - découverte d'un environnement de travail : système d'exploitation, fichiers, éditeurs, utilitaires ...;
 - programmation élémentaire : structures de données, objets informatiques, structures algorithmiques fondamentales;
 - présentation des différentes familles d'environnements informatiques.

Mme MONTANDON
et M. KELLERHALS (Faculté des Sciences économiques et sociales)

E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école

2 h. de cours-séminaire mercredi 16-18h.

En premier lieu, on examine l'évolution historique de la famille et la variété des formes familiales selon les classes sociales. Quels sont, d'un point de vue sociologique, les principaux genres de fonctionnement familiaux ? Quels sont les principaux rôles, régulations, projets, rapports avec la parenté dans le groupe familial ? On s'interroge également sur les conflits et ruptures dans le groupe familial. On définit la place de l'enfant dans la famille.

En deuxième lieu, on examine la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. Quelles sont les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents ? Y a-t-il complémentarité ou concurrence entre l'éducation familiale et l'éducation scolaire ? On s'interroge également sur les principales formes de collaboration entre enseignants et parents et sur leurs effets sur la scolarité de l'enfant.

Mme MONTANDON

*E 10 3 Séminaire de recherche : relations famille-école

2 heures de séminaire

Etude des relations famille-école et du rôle de l'enfant dans le rapport parents-enseignants. Mise en relation avec les stratégies éducatives des parents et le type de fonctionnement familial. Ce séminaire abordera différentes étapes de recherche et impliquera une participation active des étudiants dans l'élaboration des instruments, le recueil et l'analyse des données.

N.B. Le séminaire est en relation avec le cours E 3 - Les partenaires de l'éducation : relations famille-école. Il est, en prin-

cipe, réservé aux étudiants du certificat E (TPES).

En alternance avec le E 10 4 - Séminaire de recherche : cycle de vie professionnelle des enseignants.

M. NERI

C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation

2 h. de séminaire

mardi 14-16h.

L'alphabétisation est l'un des révélateurs des enjeux sociaux, politiques et culturels de l'éducation des adultes en milieu populaire. À côté des pratiques d'alphabétisation en Amérique latine, en Afrique, ou auprès de travailleurs migrants, l'alphabétisation d'adultes reste d'actualité pour une couche importante de la population autochtone des pays industrialisés : le "quart monde".

La première partie du cours portera sur une approche théorique de l'alphabétisation à travers la lecture et la discussion de textes (P. Freire, M. Catani, A. Meister, UNESCO, entre autres).

La deuxième partie portera sur l'analyse de quelques pratiques d'alphabétisation, de cours de langues en milieu populaire et de manuels d'enseignement (notamment en Suisse, France, Belgique et Québec).

Les personnes qui participent parallèlement au cours C 7 - L'éducation permanente en milieu populaire - ont la possibilité de choisir le même terrain de référence et donc de coordonner leurs travaux pour ces deux cours.

Mme OPPIKOFER et Mme SCHNYDRIG (Ecole de psychomotricité rattachée à la faculté)

D 12 Cours de sensibilisation à la psychomotricité

2 h. de cours-séminaire

jeudi 18.30-20.00h.

L'approche se fait par le vécu corporel dans une conception unitaire et dynamique de la personne.

Les principaux aspects du champ de la psychomotricité librement expérimentés, puis traités, sont :

- la relation à soi-même (schéma corporel, latéralité, coordination, etc.);
 - la relation à autrui (aspects de la communication non verbale);
 - la relation à l'environnement (objets, espace, temps, etc.).

Le cours est limité à 14 personnes. La présence régulière est obligatoire.

M. PERRENOUD

E 8 **Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18h.

Ce cours-séminaire a pour but d'introduire à l'analyse sociologique des rapports entre curriculum formel (lois, plans d'études, guides didactiques, moyens d'enseignement) et curriculum réel (contenus effectifs de l'enseignement et du travail scolaire, pratiques pédagogiques concrètes), avec un accent particulier sur les aspects sociologiques de la transposition didactique (organisation et contrôle du travail scolaire, place du savoir dans la pratique quotidienne, autonomie et stratégies des enseignants, négociation du contenu avec les élèves, les parents, les collègues, poids de l'évaluation, composition sociale du public, curriculum caché, etc...).

Le but est de construire des outils d'analyse à partir de nombreux exemples et en faisant une large part à la discussion à partir de l'expérience et des observations et des travaux personnels des étudiants. En fonction des participants, le cours s'infléchira éventuellement vers une recherche commune sur l'ensemble de l'année universitaire.

M. PINGEON

D 4 **Déviances comportementales et pratiques éducatives**

2 h. de cours

lundi 16-18h.

Partant de l'exposé de diverses théories à propos de quelques déviances comportementales chez l'enfant et l'adolescent, ce cours a pour objectifs principaux :

- de s'interroger sur les sens de la déviance;
- de comprendre les relations entre symptôme et réaction sociale;
- de faire apparaître certains mécanismes de stigmatisation;
- de réfléchir aux fondements et aux modalités de prise en charge;
- d'étudier certains modèles idéologiques et éducatifs alternatifs.

M. PINGEON

D 5 **Délinquance juvénile : théories et pratiques**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 12-14h.

Ce cours-séminaire a pour but d'approfondir la notion de délinquance juvénile grâce à l'éclairage de diverses approches (sociologique, psychologique, juridique, éducative, politique, idéologique...). Il cherche à résituer le jeune délinquant non plus en tant que minorité marginale mais comme analyseur d'une structure et d'un fonctionnement social plus larges.

Seront approfondis en particulier les points suivants :

- processus de stigmatisation et théories de l'étiquetage;
- réactions sociales informelles et formelles;
- mécanismes de reportabilité;
- la transgression comme processus de socialisation.

M. PINGEON

D 6 **Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs**

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18h.

Ce cours-séminaire a pour but de comprendre les objectifs et les enjeux du système socio-éducatif actuel, et d'en voir les incidences sur les modalités de prise en charge des "handicapés sociaux".

Les axes privilégiés seront :

- une réflexion sur les politiques sociales et éducatives;
- les mécanismes de division du travail se manifestant par le "syndrome d'appropriation";
- les difficultés liées à l'action interdisciplinaire;
- les divers sens de la fonction d'opérateur social;
- la délimitation des zones de conflits et de complicité entre opérateur de prévention, de désignation, de prise en charge et de post-cure;
- l'analyse de quelques projets éducatifs.

M. PINI

E 9 **Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation**

2 h. de cours

jeudi 10-12h.

Ce cours a pour but d'offrir un aperçu d'une famille particulière de méthodes fréquemment utilisées pour le traitement et l'analyse des données obtenues dans le cadre de la recherche en éducation.

Communément désignées avec le terme générique de quantitatives, ces méthodes sont issues d'une tradition scientifique importante en sciences humaines et sociales : celle de l'analyse statistique.

Le cours se propose de développer une réflexion sur les modes de raisonnement qui sont à la base de ces méthodes, privilégiant l'aspect logique et heuristique de la démarche par rapport à une étude exhaustive des techniques nombreuses et variées qui peuplent le vaste domaine de la statistique élémentaire.

L'exposé des sujets prévus au programme de cet enseignement sera illustré aussi souvent que possible par des exemples concrets d'analyses effectuées dans le cadre de différentes recherches en cours.

M. POGLIA

III 5 **Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse**

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18h.

Le système éducatif constituera probablement le cadre institutionnel dans lequel la majorité des étudiants de cette section devront vivre et travailler; aussi, l'objectif de ce cours-séminaire est de répondre aux questions suivantes :

- quelle est la structure et comment fonctionne(nt) le(les) système(s) éducatif(s) ?
- par qui et comment sont prises les décisions qui le concernent ?
- peut-on planifier son évolution ?
- les contextes économiques, idéologiques, culturels ont-ils une influence ?

C'est par l'examen de problèmes et situations actuelles au niveau cantonal, inter-cantonal et fédéral que ces questions seront abordées.

Mme POLETTI

*III 6 **Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé**

2 h. de cours

Ce cours, ouvert à tous les étudiants intéressés, a pour objectifs de permettre aux participants :

- de découvrir leur scénario professionnel;
- d'envisager les contraintes et ressources de ce scénario et les options envisageables;
- de découvrir les exigences particulières des formations dans les professions de la santé;
- d'analyser les systèmes de formation utilisés dans les professions de la santé.

En alternance avec C 4 - Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers et C 5 - Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers.

Mme POLETTI

C 4 **Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers**

2 h. de cours

mardi 16-18h.

Ce cours est ouvert à tous les étudiants intéressés par les grands concepts qui servent de base aux pratiques soignantes.

Le but du cours est d'initier les étudiants aux bases théoriques des soins infirmiers, aux modèles et théories récents dans ce domaine.

Le but du cours est d'initier les étudiants aux bases théoriques des soins infirmiers, aux modèles et théories récents dans ce domaine. Les grands concepts tels que l'adaptation, le stress, la santé, la maladie et la mort, entre autres, sont étudiés en fonction de leur importance dans les soins de santé d'aujourd'hui.

En alternance avec III 6 - Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé.

Ce cours ne sera pas donné en 91-92.

Mme POLETTI

C 5 **Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers**

2 h. de cours

mardi 18-20h.

Enseigner la relation soignant-soigné ou aidant-aidé, ou ce qu'on nomme communément le "savoir-être", situer cet enseignement dans des cadres conceptuels humanistes, voilà ce qui ne va pas de soi! Le but de ce cours, destiné aux infirmiers, infirmières, éducateurs, enseignants, assistants sociaux et autres étudiants intéressés, est de permettre aux participants de :

- se familiariser et d'utiliser à bon escient les concepts de l'analyse transactionnelle, de l'approche rationnelle-émotive et de la gestalt, dans le vécu et l'enseignement de la relation soignant-soigné ou aidant-aidé;
- permettre aux participants de situer les problèmes inhérents à cette méthodologie de l'enseignement et, à travers une réflexion collective, dégager quelques options de résolutions de ces problèmes.

En alternance avec III 6 - Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé.

Ce cours ne sera pas donné en 91-92.

M. PONT (Faculté des Sciences)

K 5 **Mathématiques pour philosophes et enseignants**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 10-12h.

Ce cours-séminaire s'inscrit dans le cadre du cycle destiné à initier les étudiants en philosophie à ceux des grands thèmes de la science qui ont une portée épistémologique et philosophique. Aujourd'hui moins que hier, le philosophe n'a le droit d'ignorer les grandes lignes des savoirs qui l'environnent et qui contribuent à donner son visage à notre temps.

Le cours s'adresse aussi aux futurs enseignants, qui devraient y trouver des connaissances propres à éclairer la nature des êtres mathémati-

ques qu'ils manipulent; il s'agit, en l'occurrence, de questions qui ne sont guère évoquées dans le cursus ordinaire des études mathématiques, et dont la connaissance aide le maître dans sa difficile tâche.

Les thèmes traités seront donc choisis à la fois pour leur portée épistémologique et la place qu'ils occupent dans l'enseignement élémentaire ou secondaire.

Le cours ne supposera chez l'auditeur qu'un nombre réduit de connaissances techniques et sera conçu de façon à contourner les blocages que les mathématiques sont supposées provoquer chez certains.

M. POUSSIÈRE

II 5 La relation pédagogique dans les groupes de formation

2 h. de cours-séminaire

lundi 16-18h. (rel. péd.)
mardi 08-10h. (dyn. groupe)
10-12h. (dyn. groupe)
14-16h. (rel. péd.)
16-18h. (dyn. groupe)

Deux démarches sont proposées aux étudiants :

- un séminaire d'analyse et d'étude de cas OU
- une dynamique de groupe

Dans un cas comme dans l'autre, le nombre de participants pour chaque groupe est limité à 12 et la présence régulière est requise tout au long de l'année.

La composition des groupes est établie en début d'année.

a) Le séminaire : en partant de situations professionnelles vécues et rapportées par les participants, en travaillant à partir de textes, d'exercices ou de jeux de rôles, les étudiants auront l'occasion d'apprendre à analyser des situations relationnelles problématiques et à approfondir la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes dans ces situations. Selon les attentes, l'accent mis dans le travail d'analyse sera d'ordre psychologique, psychosociologique, institutionnel...

b) La dynamique de groupe : (24 séances plus 2 séances d'information et 2 séances d'évaluation) la dynamique de groupe s'adresse plus particulièrement aux étudiants désireux de vivre et d'analyser une expérience collective. La démarche est exigeante : elle requiert la volonté et la capacité de s'impliquer, personnellement, dans un groupe de gens que l'on ne connaît pas et dans un cadre universitaire.

Durant l'année, des séances de sociodrame auront lieu de manière regroupée sur trois week-ends. L'année universitaire se terminera à la mi-mai.

M. POUSSIÈRE

C 6 Animation des groupes de formation

2 h. de séminaire

lundi 14-16h.

Donner aux participants l'occasion de réfléchir et de vivre collectivement une situation de membre, d'observateur et d'animateur dans un groupe de formation.

Seront abordés les thèmes suivants, en relation avec l'animation : pouvoir, conflit, implication, travail et plaisir, fonction, observation, analyse, régulation, évaluation, etc.

Démarche : l'élaboration des connaissances se fait essentiellement sur la base d'une analyse du travail et du vécu des participants dans le groupe. Chacun anime et observe à tour de rôle.

Le mode de fonctionnement et la nature du travail effectué requièrent un nombre limité de participants (10).

La composition du séminaire sera effectuée à l'issue de la première semaine d'information.

M. POUSSIÈRE

C 11 Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes

2 h. de séminaire

lundi 10-12h.

Le pouvoir est ce qui permet autant que ce qui empêche; bon pour les uns, mauvais pour les autres, nous l'éprouvons par le biais d'expériences difficiles à partager où se mêlent de façon ambiguë le plaisir et la culpabilité.

Mais le pouvoir s'appréhende aussi par l'analyse du fonctionnement des groupes et des organisations. Les acteurs développent des discours, des jeux, des stratégies, ils s'approprient le temps, l'espace, les structures, les langages, les symboles et l'imaginaire ...

Que ce soit au niveau des personnes, des groupes ou du fonctionnement, les collectifs (autogérés ou pas) se heurtent au problème du pouvoir. Celui-ci apparaît au cœur de toute entreprise collective comme un obstacle incontournable.

L'objectif du séminaire est de donner à tout étudiant la possibilité d'acquérir des connaissances, de progresser dans une réflexion et d'apprendre à analyser une situation concrète dans laquelle interviennent des relations de pouvoir.

M. PRIETO (Faculté des lettres)

K 3 Sémiologie de la communication

2 h. de cours

jeudi 18-20h.

Introduction à l'étude de la langue dans le cadre des phénomènes commu-

nicatifs en général.

Cours recommandé aux étudiants s'intéressant spécifiquement aux problèmes de langue et de communication.

Mme REY-VON ALLMEN

A 2 Migration et formation

2 h. de cours

mardi 12-14h.

Les mouvements migratoires concernent les migrants et les autochtones. Ils ont des incidences sur l'éducation et posent des problèmes aux diverses instances de formation, de même qu'aux familles et à la communauté sociale. Ce cours a pour objectifs d'abord de proposer des outils conceptuels pour l'appréhension du phénomène migratoire par ceux qui ont des responsabilités éducatives (enseignants, travailleurs sociaux, personnel médical, parents, etc.), ensuite, mais de manière ponctuelle et illustrative, à partir de quelques terrains et contextes spécifiques, de suggérer des outils méthodologiques et pédagogiques.

Le contenu du cours s'articulera autour des points suivants :

- approche du phénomène migratoire dans sa généralité, articulation de ses diverses dimensions aux niveaux local, national, européen et planétaire;
- étude des incidences des mouvements migratoires sur les politiques éducatives et culturelles, moyens mis en oeuvre et solutions proposées;
- examen de problèmes éducatifs particuliers et études de cas.

Mme RIEBEN et M. BLANCHET

II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage

2 h. de cours

mardi 8-10h.

Dans la première partie du cours sont examinés les rapports entre la psychologie de l'enfant et les pratiques éducatives, les notions de développement et d'apprentissage, les méthodes d'investigation en psychologie de l'enfant.

La deuxième partie aborde la description du développement sensorimoteur et cognitif de l'enfant, de la naissance à 12 ans.

La dernière partie traite de la problématique des facteurs de développement et des différences individuelles dans le développement de l'enfant.

Mme RIEBEN

E 5 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention

2 h. de cours

jeudi 8-10h.

Le premier chapitre du cours vise à définir des cadres conceptuels généraux : notions de théorie du développement et de théorie de l'apprentissage, de maturité développementale et de maturité à apprendre, de niveaux et de styles d'apprentissage.

Le cours se poursuit à travers l'analyse cognitive des apprentissages scolaires de base. Dans le deuxième chapitre sont abordés les apprentissages numériques et logico-mathématiques et les difficultés qui leur sont liées (analyse critique de la notion de dyscalculie). Le troisième chapitre porte sur l'apprentissage de la langue écrite et plus particulièrement de la lecture et de ses difficultés (analyse critique de la notion de dyslexie).

Le quatrième et dernier chapitre pose le problème des modes d'intervention, de la diversité des méthodes et des objectifs des différents types de prise en charge.

Mme RIEBEN et Mme SAADA

E 10 5 Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture chez le débutant lecteur et scripteur

2 h. de séminaire

mardi 16.30-18.30h.

Le séminaire s'inscrit dans un programme de recherches en cours à la Maison des Petits en 2ème Enfantine et 1ère Primaire. Il porte sur l'étude des stratégies spontanées que les débutants lecteurs et scripteurs construisent pour identifier et écrire des mots insérés dans un texte. La diversité des stratégies mises en évidence ainsi que leur enchaînement semblent indiquer une pluralité des voies d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, suggérant la nécessité d'utiliser des méthodes d'enseignement ouvertes et différencierées.

Le séminaire se déroulera selon les étapes suivantes :

- développement du cadre conceptuel de la recherche;
- analyse de protocoles récoltés en 89-90 sur les stratégies de recherche et de copie de mots;
- mise au point et expérimentation d'un bilan de lecture avec les enfants observés en 89-90;
- dépouillement et analyse de ces données.

N.B. Le séminaire est en relation avec le cours E 5 - Difficultés d'apprentissage et modes d'intervention.

En alternance avec E 10 1 - Séminaire de recherche : processus métacognitifs et régulations en jeu face à une tâche de production écrite en situation scolaire.

Mme SAADA et Mme ALLAL

***E 10 1 Séminaire de recherche : processus métacognitifs et régulations en jeu face à une tâche de production écrite en situation scolaire**

2 h. de séminaire

A propos d'une situation de production écrite élaborée en plusieurs séances chez des élèves de 5P ou 6P, il s'agit de mettre en évidence leurs représentations de la tâche ainsi que les processus métacognitifs de régulation (opérations d'anticipation, de contrôle et d'ajustement) intervenant dans la gestion de leur tâche. La démarche de recherche est basée sur l'observation des élèves en situation de production (en classe), et sur l'analyse des transformations opérées entre plusieurs produits (notes, brouillon, texte final).

N.B. Le séminaire est en relation avec le cours E 1 - Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée.

En alternance avec E 10 5 - Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture chez le débutant lecteur et scripteur.

Mme SAADA et Mme RIEBEN

E 10 5 Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture chez le débutant lecteur et scripteur

2 h. de séminaire

mardi 16.30-18.30h.

Le séminaire s'inscrit dans un programme de recherches en cours à la Maison des Petits en 2ème Enfantine et 1ère Primaire. Il porte sur l'étude des stratégies spontanées que les débutants lecteurs et scripteurs construisent pour identifier et écrire des mots insérés dans un texte. La diversité des stratégies mises en évidence ainsi que leur enchaînement semblent indiquer une pluralité des voies d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, suggérant la nécessité d'utiliser des méthodes d'enseignement ouvertes et différencierées.

Le séminaire se déroulera selon les étapes suivantes :

- développement du cadre conceptuel de la recherche;
- analyse de protocoles récoltés en 89-90 sur les stratégies de recherche et de copie de mots;
- mise au point et expérimentation d'un bilan de lecture avec les enfants observés en 89-90;
- dépouillement et analyse de ces données.

N.B. Le séminaire est en relation avec le cours E 5 - Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention.

En alternance avec E 10 1 - Séminaire de recherche : processus métacognitifs et régulations en jeu face à une tâche de production écrite en situation scolaire.

M. SCHNEIDER et M. STROUMZA

C 12 Formation professionnelle continue : analyse de la relation nouvelles technologies - organisation du travail - formation. Etudes de cas en Suisse et à l'étranger

2 h. de cours

jeudi 16-18h.

On assiste aujourd'hui à un développement extrêmement rapide de la formation professionnelle continue. Pour qui ? Sous quelles contraintes ? Dans quelles structures ? Avec quelles conséquences pour la formation initiale ?

En particulier, l'emploi des nouvelles technologies, de l'informatique notamment, conduit à des modifications de l'organisation du travail, et donc à un changement des qualifications requises.

La première partie du cours vise à esquisser des réponses à ces questions et à clarifier le rôle que joue la formation dans ce processus, par des lectures, des discussions et des films.

La deuxième partie du cours est consacrée à l'étude de quelques situations pratiques dans des entreprises et des centres de formation. Pour présenter ces cas, il est fait appel à des intervenants extérieurs issus de divers milieux de la formation professionnelle.

L'organisation de ce cours est négociée et adaptée aux acquis des participants.

M. SCHNEUWLY et M. BRONCKART

B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche

2 h. de séminaire

mardi 16.30-18h.

Le séminaire porte sur l'apprentissage/enseignement de la production de textes écrits. Ce thème sera abordé en quatre chapitres :

- histoire : théories et pratiques actuelles;
- modèle psychologique de la production de textes écrits (rapport entre contexte et texte : les opérations langagières, aspects ontogénétiques);
- recherche : les effets des consignes de rédaction sur la forme des textes;
- séquence didactique et pédagogie du texte : éléments pour une nouvelle pratique d'enseignement.

M. SCHNEUWLY

B 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPE

2 h. de séminaire

mercredi 11.30-13h.

Le séminaire doit permettre un échange entre les participants à propos des problèmes qu'ils rencontrent à l'occasion de leur propre projet de mémoire, en particulier : définition d'un sujet de recherche,

insertion de ce sujet dans une problématique, choix méthodologique... En fonction de ces questions, diverses ressources seront mises à disposition des participants (bibliographies, exposés, analyses de travaux de recherche ...).

Mme SCHNYDRIG et Mme OPPIKOFER (Ecole de psychomotricité rattachée à la faculté)

D 12 Cours de sensibilisation à la psychomotricité

2 h. de cours-séminaire jeudi 18.30-20.00h.

L'approche se fait par le vécu corporel dans une conception unitaire et dynamique de la personne.

Les principaux aspects du champ de la psychomotricité librement expérimentés, puis traités, sont :

- la relation à soi-même (schéma corporel, latéralité, coordination, etc.);
- la relation à autrui (aspects de la communication non verbale);
- la relation à l'environnement (objets, espace, temps, etc.).

Le cours est limité à 14 personnes. La présence régulière est obligatoire.

Mme SCHUBAUER-LEONI

II 8 Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales

2 h. de cours-séminaire jeudi 12-14h.

Dans la perspective d'une articulation des dimensions psychologiques, didactiques et sociales, ce cours analyse la fonction enseignante et les enjeux de la situation didactique dans le contexte institutionnel.

La communication didactique entre l'enseignant, l'élève et le savoir enseigné est analysée en fonction des places respectives des partenaires de la scène scolaire ainsi que du statut du savoir dans l'acte éducatif (notion de "contrat didactique").

Le cours traite également de la pertinence des théories relatives aux "représentations sociales", "catégorisations sociales" et "attribution causales" pour comprendre les différentes réalités d'enseignement et d'apprentissage.

Cette approche, qui articule des théorisations didactiques et psychosociologiques, devrait tendre vers une meilleure compréhension des pratiques enseignantes et des décisions qui les président quotidiennement.

Mme SCHUBAUER-LEONI

B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire

2 h. de cours

mardi 10-12h.

Avec le regard de la psychologie sociale des situations d'enseignement, ce cours sera consacré à la construction d'une problématique didactique de l'échec scolaire.

Le cours abordera notamment :

- la notion de "construction sociale et didactique de l'échec et de la réussite scolaire";
- l'échec scolaire selon différentes théories scientifiques, professionnelles ou naïves;
- les explications causales de l'échec et de la réussite scolaire;
- la problématique des échecs électifs spécifiques à des branches d'enseignement;
- la fonction des "contrats didactiques" à l'œuvre dans la classe;
- la construction de l'intelligence et la réussite scolaire;
- la dialectique entre "actes de questionnement" et "actes de réponse" dans le contexte d'enseignement et dans d'autres contextes (ex. situation de test psychologique).

Différents niveaux d'analyse (individus, groupes, sociétés) seront pris en considération pour tenter de cerner les multiples facettes de cette réalité complexe.

En alternance avec B 14 - Séminaire et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation.

Mme SCHUBAUER-LEONI

***B 14 Séminaire et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation**

2 h. de séminaire et travaux pratiques

Ce séminaire se propose d'introduire les participants à la recherche en psychologie sociale de l'éducation et plus particulièrement à l'analyse psychosociologique des processus didactiques.

Cette année, il s'agira de travailler à la construction de dispositifs permettant l'étude du fonctionnement (et du dysfonctionnement) de la relation didactique (maître-élève-savoir) et des contrats qui la président dans des contenus d'enseignement spécifiques.

En alternance avec B 13 - Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire.

Mme SCHURMANS

A 9 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16h.

Dans le vaste panorama des méthodologies qualitatives adaptées à la recherche en sciences de l'éducation, l'entretien tient une place privilégiée dans l'étude des faits dont le vecteur principal est la parole.

Ce cours-séminaire portera, dans une première partie, sur les différents types d'entretien de recherche, leur spécificité et leur complémentarité. Une large place sera donnée à la réflexion portant sur les représentations de la situation d'entretien que construisent l'intervieweur et l'interviewé ainsi qu'aux techniques spécifiques de l'entretien de recherche. Dans ce but, seront organisés des exercices pratiques, en situation simulée et en situation d'enquête réelle. Pour cette dernière, les étudiants auront soit la possibilité de recueillir un matériel correspondant à leurs intérêts, soit de participer à une enquête collective, en relation avec le cours (A 8) donné par P. Dasen (cette seconde solution implique de suivre le cours A 8 et donnera lieu à l'expérience d'une semaine "sur le terrain").

La deuxième partie du cours-séminaire abordera diverses techniques d'analyse de protocoles d'entretien et impliquera la mise en oeuvre d'une analyse du matériel récolté par les étudiants.

Mme SCHURMANS

A 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPSF

2 h. de séminaire

vendredi 12-14h.

La participation à ce séminaire est vivement conseillée dès le début du deuxième cycle.

Le séminaire portera, dans un premier temps, sur les étapes progressives permettant la construction d'un objet d'étude : définition d'une problématique de recherche, élaboration d'un cadre théorique, formulation de questions de recherche, proposition d'hypothèse de travail. Ces points seront abordés en relation constante avec les thématiques proposées par les participants.

Par la suite, l'on s'attachera à définir les techniques de récolte et d'analyse de données appropriées aux projets spécifiques des étudiants.

M. STROUMZA

III 7 Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes

2 h. de cours

lundi 16-18h.

Après une phase de définition générale de l'éducation des adultes et de sa relation au contexte social, un cadre méthodologique est proposé pour permettre l'analyse systématique des implications politiques, économiques et idéologiques d'un système ou d'une situation de formation. Un accent particulier est porté sur la relation formation-qualification-emploi.

Dans une deuxième phase, les participants procèdent à des études de cas utilisant l'approche méthodologique proposée. Quelques-unes de ces études sont ensuite analysées, présentées et discutées.

Ce cours vise trois objectifs :

- élargir et structurer les représentations relatives à l'éducation des adultes;
- renforcer méthodologiquement l'analyse des incidences sociales d'une formation;
- enrichir l'expérience pédagogique des participants.

M. STROUMZA

C 7 Education permanente en milieu populaire

2 h. de cours

Ce cours vise à expliciter le rapport qui existe entre les caractéristiques économiques culturelles et politiques des milieux populaires et les formations qui s'y adressent.

Au premier semestre, on s'attache tout d'abord à cerner les spécificités culturelles des milieux populaires au moyen de lectures, films et discussions. Puis une définition et une approche théorique de l'éducation populaire sont présentées.

Au deuxième semestre, quelques exemples de formations populaires sont analysés à partir d'une grille de lecture issue de cette approche. De plus, des travaux (études de cas ou approfondissements (théoriques) réalisés par les participants sont présentés et discutés.

Les personnes qui participent parallèlement au cours C 10 - Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation - ont la possibilité de choisir le même terrain de référence et donc de coordonner leurs travaux pour ces deux cours.

M. STROUMZA et M. SCHNEIDER

C 12 Formation professionnelle continue : analyse de la relation nouvelles technologies - organisation du travail - formation.
Etudes de cas en Suisse et à l'étranger

2 h. de cours jeudi 16-18h.

On assiste aujourd'hui à un développement extrêmement rapide de la formation professionnelle continue. Pour qui ? Sous quelles contraintes ? Dans quelles structures ? Avec quelles conséquences pour la formation initiale ?

En particulier, l'emploi des nouvelles technologies, de l'informatique notamment, conduit à des modifications de l'organisation du travail, et donc à un changement des qualifications requises.

La première partie du cours vise à esquisser des réponses à ces questions et à clarifier le rôle que joue la formation dans ce processus, par des lectures, des discussions et des films.

La deuxième partie du cours est consacrée à l'étude de quelques situations pratiques dans des entreprises et des centres de formation. Pour présenter ces cas, il est fait appel à des intervenants extérieurs issus de divers milieux de la formation professionnelle.

L'organisation de ce cours est négociée et adaptée aux acquis des participants.

M. STROUMZA

C 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDA

2 h. de séminaire mardi 16-18h.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui, effectuant un mémoire de licence sous la direction d'un enseignant de la subdivision "Education des Adultes", ont choisi leur thématique de travail, ou prévoient de la faire avant Pâques.

Le séminaire doit donner à ses participants l'opportunité d'échanges et de confrontations de points de vue sur la définition et le sens des thèmes du mémoire, sur les problèmes méthodologiques divers rencontrés, sur le rapport de la démarche du mémoire avec le programme de formation suivi.

M. VANNEY

III 8 Conditions handicapantes et intégration

2 h. de cours mardi 14-16h.

Ce cours de sensibilisation devrait permettre de mieux connaître les déficiences pour mieux les accepter ou les faire accepter, et de mieux comprendre les handicaps pour mieux les réduire.

L'intégration sera présentée en terme d'adaptation réciproque et comme l'un des moyens favorisant la valorisation du rôle social d'un individu. Ainsi une large place sera réservée au concept de Valorisation des Rôles Sociaux (Wolfensberger) et à ses applications. Tout en traitant en priorité la déficience mentale, le cours abordera d'autres types de déficiences, voire de conditions handicapantes, particulièrement lors de tables rondes et à l'occasion d'un travail de réflexion réalisé en petit groupe.

Les mesures favorisant l'intégration familiale du petit enfant seront tout d'abord étudiées puis les facteurs influençant les intégrations pré-scolaires et scolaires seront mis en évidence à la lumière des recherches et enquêtes. Les principales théories sur lesquelles se basent les pratiques seront présentées.

Pour quelques séances, des enseignants de la subdivision "Education spéciale" et notamment du "pôle déviance et marginalité" interviendront et une soirée de films sera proposée.

M. VANNEY

*D 9 Approche socio-éducative des adolescents et des adultes mentalement handicapés

2 h. de cours-séminaire

La reconnaissance d'un statut d'adolescent, puis d'adulte à la personne mentalement handicapée se heurte à de nombreuses résistances qu'il convient d'analyser. Les limites de la personne ne sont, bien entendu, pas seules en cause.

Ce cours abordera :

- l'étude des caractéristiques des adolescents et des adultes en prenant garde aux généralisations hâtives et en mettant en évidence l'importance du cadre de vie, des interactions avec l'entourage et des possibilités de développement tardif et, en relation avec ce dernier point, l'étude du modèle de la compétence sociale;
- une réflexion approfondie sur des domaines choisis selon l'intérêt des participants et en référence au principe de Valorisation des Rôles Sociaux (M. Wolfensberger) et aux outils d'évaluation de la qualité des services qui en découlent (p. ex. l'orientation et la formation professionnelles, le travail, le logement, l'éducation permanente, les loisirs, etc ...);
- l'élaboration de programmes socio-éducatifs englobant notamment la planification d'objectifs individualisés et basés sur des attitudes, un cadre d'action et des instruments d'évaluation valorisants, adaptés aux adolescents et aux adultes concernés.

M. VUILLE

D 11 Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales

2 h. de cours-séminaire

mardi 12-14h.

Etude des mécanismes de mise en marge d'individus, de catégories ou de groupes sociaux : marginalités et sociétés dans l'histoire. L'accent sera souvent placé sur des périodes de transition où l'évolution de la société produit de nouvelles représentations et actions à l'égard des marginaux : le XVI^e siècle par rapport à la pauvreté, la révolution française face aux inégalités, le XIX^e siècle engendrant "la question sociale" (le prolétariat), etc.

On analysera "thématiquement" les processus de discrimination ou de précarisation touchant telle ou telle population : par exemple les migrants, les travailleurs clandestins, les jeunes, les déviants sexuels, les sidéens, les chômeurs, les personnes handicapées, etc. La réflexion portera d'un autre côté sur les moyens de prévention et de prise en charge des inadaptations sociales : de la charité du Moyen Age aux politiques assurantielles des Etats providence.

M. ZOLLER

C 13 Minorités et medias : la photographie

2 h. de séminaire

mercredi 14-17h.
tous les 15 jours

Parmi les medias audio-visuels, la photographie possède un double privilège : être à la fois privée et publique dans ses usages et sa production; être, en général, tenue pour garant de la réalité. Malgré sa force de témoignage, la photographie semble sans cesse menacée par l'insolite, la frivilité, l'incertitude du sens : "Le choc des images, le poids des mots" ?

Pourtant, les sciences sociales se sont efforcées, avec de justes emprunts à la sémiologie de l'image, de donner à la photographie un statut mieux défini : objet d'analyse, instrument d'investigation. Donc agent de formation. Dans cette perspective théorique, nous insisterons sur les usages de la photographie en éducation des adultes par des travaux de groupes avec des images et sur des images : commentaires, analyse et production de photographies par les participants.

M. ZOLLER

C 8 Formation et medias : déterminants sociaux de la communication

2 h. de séminaire

jeudi 14-16h.

Presse, photographie, radio, cinéma, télévision et, désormais, "nouveaux médias" constituent un trait majeur des sociétés contemporaines. Ce phénomène a suscité tour à tour enthousiasme, scepticisme, inquiétude, dénonciation.

Dans les années 50, la sociologie s'est attachée à étudier l'impact différencié des messages selon les publics tandis que s'élaboraient diverses théories de la communication sociale.

Une présentation de la presse de la radio et de la télévision en Suisse servira d'introduction à une réflexion sur les fonctions sociales et culturelles des médias : nous insisterons sur l'histoire de la télévision (statut, objectif, audience, programmation). L'analyse d'un choix d'émissions de type documentaire et reportage illustrera cette approche avec la participation de réalisateurs et journalistes.

Aujourd'hui, sous l'effet d'une concurrence acharnée, "l'explosion" des nouvelles technologies des télécommunications restructure les usages traditionnels et induit de nouvelles pratiques.

Que deviennent dans ce contexte les valeurs de démocratie, d'éducation et de culture dont se réclamaient les médias de service public ?

NN

*E 7 1 Supports et moyens de formation : l'audio-visuel à l'école

2 h. de cours-séminaire

NN

*B 15 Approche clinique du langage écrit de l'enfant : apports de la perspective cognitive

2 h. de cours-séminaire

Cet enseignement comporte deux parties complémentaires.

Au cours de la première, on s'intéressera à l'étude expérimentale de la lecture conçue, d'un point de vue théorique, comme une succession d'étapes de traitement de l'information. Pour cela, on considérera successivement les principaux modèles de lectures, les méthodes de recherche et l'éduce du fonctionnement des étapes psycholinguistiques : accès au lexique, reconnaissance des mots, calcul de la structure syntaxique.

Au cours de la seconde, on s'attachera plus particulièrement à la compréhension et à la production de textes. Pour cela, on s'appuiera sur les notions de "schéma", de script et d'inférence dans un perspective génétique. On envisagera ensuite les problèmes de gestion procédurale des activités de lecture et écriture : rôle des connaissances, de la capacité de traitement, impact de divers types de marques de surface.

V. Code d'éthique concernant la recherche au sein de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

I. Préambule

Un code d'éthique n'est pas assimilable à un ensemble de règles applicables à la lettre. En sciences humaines, la recherche agit nécessairement sur les personnes et les institutions, ne serait-ce que parce qu'elle peut modifier leurs représentations de la réalité. L'important est d'apprécier les risques, de les limiter et de renoncer aux travaux qui feraient courir trop de risques. Un code d'éthique énonce à ce propos des principes généraux. Il revient à chaque chercheur de réfléchir - selon sa discipline, les particularités de sa recherche et les situations concrètes - sur les problèmes éthiques rencontrés. L'éthique évolue avec l'histoire et il n'existe pas de principe applicable sans nuance. Lorsqu'un chercheur rencontre un problème éthique, il recherchera l'avis de collègues susceptibles de l'aider, consultera les membres d'une commission d'éthique et/ou négociera des règles avec les personnes ou organisations touchées par sa recherche.

Le présent code a pour objet de préciser les principes généraux qui s'appliquent à la recherche dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Genève. Il est destiné aussi bien aux chercheurs de tout statut qu'aux étudiants (en tant qu'apprentis chercheurs) et aux partenaires et usagers de la recherche. Son rôle est d'informer, de donner une base de référence commune et d'orienter la réflexion. Les principes généraux énoncés dans le code doivent faire l'objet d'échanges constants, d'une formation dans le cadre des enseignements, d'une discussion et d'une concertation dans le cadre de la commission d'éthique élue par le Conseil de Faculté de la FPSE, et d'autres instances facultaires. En particulier, chaque fois que ce code est trop flou ou général pour fixer des règles de conduite dans une situation complexe, on s'efforcera de l'expliciter et de clarifier le contrat de collaboration entre les chercheurs et les partenaires de la recherche.

Dans cet esprit, le présent code doit être facilement accessible, notamment sous forme de document polycopié. Il est en particulier remis, par la Présidence de la Section concernée, à tout assistant et enseignant entrant dans la Faculté et, par l'enseignant responsable, à tout étudiant participant à une recherche.

Les recherches menées en psychologie et en sciences de l'éducation présentent des caractères semblables, mais aussi des différences. Certaines parties de ce code s'appliquent davantage aux expériences de laboratoire, d'autres aux recherches et interventions en milieu naturel. Il revient à chacun d'identifier les principes les plus pertinents pour ses travaux et de les adapter à son cas particulier.

Le code d'éthique de la FPSE n'entend pas se substituer aux règles déontologiques établies dans certaines professions ou certaines disciplines scientifiques. Le chercheur est également tenu de prendre connaissance et de respecter les règles de l'institution à l'intérieur de laquelle il conduit sa recherche.

Le code prend pour acquis le respect des règles en vigueur dans la communauté scientifique: ne pas tronquer ou manipuler les données, citer ses références et ses sources, faire mention des collaborations, s'assurer de l'accord des autres chercheurs impliqués avant toute présentation de données, etc.

II. Principes

1. Respect des droits fondamentaux de la personne

Toute recherche doit respecter les droits fondamentaux des personnes concernées, enfants ou adultes.

2. Appréciation et limitation des risques

Toute recherche doit éviter de nuire à des personnes ou à des institutions. Si un risque - inconfort majeur sur les plans physique, mental, émotionnel- existe, si des implications sociales ou politiques sont probables, le chercheur doit en mesurer l'importance, et avertir en conséquence la personne ou le groupe. Au cas où, malgré toutes les précautions prises, l'expérience devait engendrer des inconvénients ou troubles pour la personne concernée, le chercheur s'engage à chercher une solution appropriée.

3. Consentement libre et éclairé du sujet partenaire de la recherche

Toute recherche impliquant la participation active d'individus doit être conduite avec le consentement libre et éclairé des intéressés. Les observations dans des lieux publics, les analyses d'objets, de textes ou d'images appartenant au domaine public, ainsi que les recherches effectuées à partir de bases de données existantes et ne requérant pas une participation active des individus ne nécessitent pas le consentement des personnes.

Le consentement est éclairé lorsque les personnes ou groupes qui font l'objet d'une recherche sont informés:

- de ses buts;
- de l'identité des responsables de la recherche et des institutions pour lesquelles il travaille;
- des méthodes de recueil des données et des observations;
- des implications pratiques pour tout ou partie des personnes concernées;
- des conséquences possibles de la recherche;
- des précautions prises pour respecter le caractère confidentiel de certaines données et l'anonymat des personnes, voire des institutions.

Certaines recherches en sciences humaines n'ont de sens qu'avec des sujets "naïfs", qui ne savent pas exactement ce que le chercheur observe; s'ils le savent, leur comportement en est immédiatement modifié et la recherche

perd tout intérêt. Dans ce cas seulement, l'objet et les buts de la recherche peuvent être tus, dans l'exacte mesure nécessaire à la poursuite des travaux et avec le souci d'informer dès que possible.

Pour qu'il y ait libre consentement, il faut:

- que les personnes intéressées soient informées (voir ci-dessus);
- qu'elles décident personnellement, sans aucune pression du chercheur ou de leur hiérarchie professionnelle ou d'un groupe quelconque;
- qu'elles puissent se rétracter à tout moment de l'expérience ou de la recherche;
- que leur refus ou retrait n'entraîne aucune conséquence fâcheuse pour elles-mêmes.

Dans le cas d'un enfant mineur ou de personnes qui ne sont pas capables de discernement, le consentement pourra être donné par les parents ou un membre de la famille proche. Pour la recherche menée dans les écoles, le consentement est donné par la direction générale concernée. Ce consentement des adultes responsables est nécessaire, mais pas suffisant. Aucun enfant, aucune personne privée de discernement, ne doit être obligé de participer à une recherche s'il manifeste des craintes ou des réticences, nonobstant l'autorisation des répondants légaux.

4. Respect de la sphère privée

Toute personne ou tout groupe a droit au traitement confidentiel de toutes les données le concernant, pendant et après la recherche.

Le chercheur doit s'engager à ne publier aucune donnée mettant dans le domaine public des informations touchant à la sphère privée d'une personne, d'un groupe ou d'une organisation identifiable, sauf si les intéressés y consentent par écrit. Dans le doute, notamment lorsque la recherche porte sur un petit nombre de personnes ou d'institutions facilement reconnaissables, le chercheur renoncera à publier des informations spécifiques permettant de les identifier.

Les matériaux de la recherche, en particulier les données concernant la sphère privée des individus, doivent être détruits dans un délai raisonnable si leur conservation ne s'impose pas pour des raisons scientifiques. Aussi longtemps qu'on les conserve, des règles strictes doivent être appliquées pour que ces informations:

- ne soient pas accessibles à des personnes non habilitées à en prendre connaissance;
- soient codées ou fragmentées de manière à ne

permettre que très difficilement de remonter aux personnes et aux institutions.

Le chercheur s'organisera notamment pour ne laisser figurer dans les données en cours de traitement ou archivées qu'un strict minimum d'indications personnelles. Lorsqu'ils sont nécessaires à la poursuite de la recherche, les noms et indications personnelles doivent être conservés séparément des données.

Ces règles s'appliquent aux données enregistrées manuellement aussi bien qu'aux données informatiques et aux cassettes audio- et audio-visuelles. Lorsqu'il s'agit d'enregistrements audio-visuels, le chercheur demandera expressément l'accord de la personne ou du groupe s'il veut en faire usage dans son enseignement ou lors de conférences. Le chercheur qui présente en public des enregistrements audio-visuels qui n'ont pas subi de transformation rendant la personne non identifiable se doit de dire aux auditeurs, en particulier aux étudiants, qu'ils sont astreints au secret professionnel.

Le chercheur prend par ailleurs systématiquement connaissance des législations internationale, fédérale et cantonale sur la protection de la vie privée et l'utilisation des données à caractère personnel.

5. Utilisation des informations.

Le chercheur utilise les informations recueillies dans le cadre d'une recherche à des fins scientifiques. Il évite de s'en prévaloir pour faire pression sur des personnes ou s'assurer quelque avantage que ce soit. Dans le cas particulier des recherches-action, le chercheur peut décider d'intervenir dans un processus de décision; il en prend alors la responsabilité personnelle tout en ayant négocié les modalités de son intervention dès le début de la recherche.

Les informations personnelles recueillies à propos d'enfants ne sont pas communiquées aux adultes qui en sont responsables; si le chercheur considère qu'il est nécessaire et utile de communiquer certaines informations, il en prend la responsabilité personnelle. Les informations personnelles recueillies auprès d'adultes ne sont pas communiquées à des tiers sans leur consentement explicite. Cela s'applique aussi à l'autorité dont ils relèvent, qui n'a pas à connaître le contenu des observations, des entretiens, des tests, etc.

Si, par imprudence ou accident, certaines données recueillies dans le cadre de la recherche viennent à la connaissance de tiers

ou d'autorités qui prétendent s'en servir pour fonder une décision ou prendre des mesures, le chercheur s'opposera, dans la mesure de ses moyens, à tout abus et fera valoir le droit des personnes et des groupes à la protection de leur sphère privée.

6. Restitution des résultats de la recherche

Le chercheur informe la personne, le groupe ou l'institution concernés des résultats de sa recherche, selon les modalités qui ont été convenues au début de la recherche.

Au-delà de l'information, le chercheur se soucie, dans la mesure du possible, de prévenir les interprétations fallacieuses et les généralisations abusives. Sa responsabilité est d'aider les usagers et partenaires de la recherche à en faire un usage prudent et nuancé, en prenant conscience des limites et incertitudes de toute démarche scientifique. Le chercheur interviendra, dans la mesure de ses moyens, pour corriger ou nuancer les interprétations, décisions et pratiques erronées ou imprudentes qui se réclament de son travail.

7. Responsabilité personnelle et solidarité collective

Chaque chercheur s'engageant dans une recherche, y compris s'il est étudiant, est personnellement responsable de son travail sur le terrain, des données qu'il accumule et des textes ou publications qu'il rédige.

Les chercheurs qui dirigent ou coordonnent les travaux de plusieurs personnes à l'intérieur d'une recherche sont plus globalement responsables du respect du code d'éthique par chacun des collaborateurs de la recherche.

A l'intérieur des cours et séminaires de recherche, les enseignants exercent la même responsabilité à l'égard de leurs étudiants et assistants.

Plus généralement, tout chercheur de la FPSE peut et doit se sentir concerné sur le plan éthique par les recherches menées dans le cadre ou avec l'appui de la Faculté. Cette solidarité collective s'incarne, mais ne s'épuise pas, avec la constitution d'une commission facultaire d'éthique.

III. Règlement de la Commission d'éthique facultaire

Mandat

La commission d'éthique de la FPSE a pour charge, sous la responsabilité du Conseil de Faculté, d'élaborer et préciser les règles générales d'éthique (Code d'éthique) s'appliquant aux recherches de la FPSE, et de proposer des modifications éventuelles. Elle doit réexaminer les principes du code au moins une fois par mandat.

Elle sert de consultant auprès des Présidences de Section lors de l'élaboration des procédures relatives aux demandes de recherche et lors de leurs interactions, relatives aux recherches des membres de la FPSE, avec les institutions extérieures.

Elle sert d'instance de consultation lorsque les chercheurs de la FPSE recherchent un avis extérieur quant aux aspects éthiques de leur recherche.

Elle agit en tant qu'interlocuteur facultaire des institutions extérieures en ce qui concerne les problèmes éthiques soulevés par des recherches conduites par des membres de la FPSE, et peut également servir d'instance d'appel au cas où des différends existeraient avec des institutions extérieures quant aux aspects éthiques d'une recherche.

Compétence

La compétence de la commission d'éthique s'étend à tout projet de recherche émanant des enseignants, assistants et étudiants de la Faculté.

La Commission peut, en cas de nécessité (par exemple sur demande d'une institution qui finance ou autorise une recherche), émettre une attestation relative aux aspects éthiques d'un projet de recherche provenant de la FPSE. Dans ce cas, elle doit être renseignée de manière claire sur le but et la méthodologie de l'étude, et sur les éventualités de risques pour les personnes concernées.

Les appréciations d'ordre éthique se fondent en particulier sur les aspects suivants: but de la recherche, méthodes, choix des personnes ou institutions qui seront étudiés, modalités relatives au consentement libre et éclairé des sujets partenaires de la recherche et à la confidentialité et protection des données.

Les bases sur lesquelles la commission d'éthique s'appuie pour émettre un préavis sont notamment: le code éthique de recherche de la FPSE, les directives du DIP, le Code

déontologique de la Fédération Suisse de Psychologie, la Déclaration d'Helsinki, le Ethical principle no 9 de l'APA, la Déclaration sur la protection de la vie privée et l'utilisation de données à caractère personnel à des fins de recherche (European Science Foundation). L'attestation délivrée par la Commission relative à un projet de recherche ne diminue en rien la responsabilité du chercheur; elle indique essentiellement que le chercheur a sollicité l'avis d'autres professionnels, et que le projet tel que décrit a été considéré comme répondant aux principes éthiques de recherche observés par la FPSE.

Composition

La Commission est une commission permanente, composée d'au moins 4 membres de la FPSE, dont au moins deux membres de chaque section; elle doit comprendre deux professeurs et deux membres du corps intermédiaire. Un suppléant par section au moins est désigné.

Les membres et leurs suppléants sont désignés par le Conseil de Faculté, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

La Commission s'attache une personne extérieure à la Faculté, dont le choix est ratifié par le Conseil de Faculté.

La Commission se réunit sur demande, mais au moins une fois par année; elle prévoit également des réunions régulières avec les principaux interlocuteurs institutionnels pour faire le tour des problèmes.

Document approuvé par le
Conseil de Faculté le 20.6.1990